

**Zeitschrift:** Schweizer Hotel-Revue = Revue suisse des hotels  
**Herausgeber:** Schweizer Hotelier-Verein  
**Band:** 32 (1923)  
**Heft:** 21

**Heft**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 18.05.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# SCHWEIZER HOTEL-REVUE

N<sup>o</sup> 21  
BASEL, 24. Mai 1923

## REVUE SUISSE DES HOTELS

N<sup>o</sup> 21  
BASEL, 24 mai 1923

**INSERATE:** Die einspaltige Nonparcillezeile oder deren Raum 45 Cts. Geschäftsempfehlungen 35 Cts. per Zeile. Reklamen Fr. 1.50 per Petitezeile. Bei Wiederholung entsprechender Rabatt.  
**ABONNEMENT:** SCHWEIZER: Jährl. Fr. 12.—, halbj. Fr. 7.—, vierteljährlich Fr. 4.—, monatlich Fr. 1.50. Zuschlag für Postabonnemente in der Schweiz 20 Cts. Für das AUSLAND werden die Frankaturkosten in Zuschlag gebracht. Für Aenderungen von Adressen ist eine Taxe von 30 Cts. zu entrichten.

**Organ und Eigentum  
des Schweizer  
Hotelier-Vereins**



**Organe et propriété  
de la Société suisse  
des Hôteliers**

Erscheint jed. Donnerstag

Zweidreissigster Jahrgang  
Trente-deuxième année

Paraît tous les jeudis

**ANNONCES:** La ligne de 6 points ou son espace 45 cts. recommandations commerciales 35 cts. réclames fr. 1.50 par petite ligne. Rabais proportionnel pour annonces répétées.  
**ABONNEMENTS:** SUISSE: douze mois fr. 12.—, six mois fr. 7.—, trois mois fr. 4.—, un mois fr. 1.50. Abonnements par la poste en Suisse 20 cts. en plus. Pour l'ÉTRANGER on comptera en outre les frais d'affranchissements. Pour les changements d'adresse il est perçu une taxe de 30 centimes.

Postcheck- & Giro-Konto No. V, 85.

Redaktion und Expedition: Leonhardsstrasse No. 10, Basel.  
Verantwortlich für Redaktion und Herausgabe: A. Kurer.

TÉLÉPHONE  
No. 2406.

Rédaction et Administration: Leonhardsstrasse No. 10, Bâle.  
Druck der Graphischen Anstalt Otto Walter, A.-G., Ollien.

Compte de chèques postaux No. V, 85.

### SCHWEIZER HOTELIER-VEREIN

#### Einladung

zur

## Ordentl. Delegiertenversammlung

Samstag, den 9. Juni 1923, präzis 8<sup>1/2</sup> Uhr

im

THEATERSAAL DES KURSAAL LUZERN

#### TRAKTANDEN:

- Eröffnungswort des Zentralpräsidenten; hierauf:
1. Protokoll der letzten Delegiertenversammlung.
  2. Geschäftsbericht des Vereins und seiner Institutionen pro 1922.
  3. Jahresrechnung 1922: a) des Vereins, b) des Tschumifonds.
  4. Budget 1923: a) des Vereins, b) der Fachschule.
  5. Statutenrevision: Art. 4 und 14 und neu 14 a betr. Einführung der Passivmitgliedschaft.
  6. Verkauf einer Terrainparzelle der Fachschule in Cour-Lausanne.
  7. Automobilgesetzgebung, Referat und Resolution.
  8. Illustrierter Hotelführer.
  9. Beitritt zur Nationalen Vereinigung schweizer. Prohibitionsgegner.
  10. Generalzolltarif. Berichtserstattung über den Stand der Vorarbeiten für die eidgen. Zollgesetzgebung.
  11. Wahlen in den Zentralvorstand gemäss Art. 36 der Statuten. Im periodischen Austritt befinden sich die HH. Bullcaz, Egli und Shiffler-Vetsch. Dieselben sind wiederwählbar.
  12. Wahl der Kontrollstellen.
  13. Anträge von Sektionen und Einzelmitgliedern.
  14. Bestimmung des Ortes der nächsten Delegiertenversammlung.
  15. Unvorhergesehenes und Verschiedenes.

Art. 29 der Statuten: Die Delegiertenversammlung besteht aus den Vertretern der Sektionen und der Einzelmitglieder.

Die jeder Sektion zustehende Vertreterzahl wird in nachstehender Weise bestimmt:

bis 1000 Gastbetten	1 Delegierter	2001—3000 Gastbetten	3 Delegierte
1001—2000	2 Delegierte	über 3000	4

Je fünf Einzelmitglieder eines Verkehrsgebietes können einen stimmberechtigten Delegierten bezeichnen, der dem Zentralvorstand rechtzeitig vor Abhaltung der Delegiertenversammlung anzumelden ist.

Zutritt haben nur Zentralvereinsmitglieder und eventl. vom Zentralvorstand eingeladene Gäste.

Jeder Delegierte hat nur eine Stimme. Die Stimmabgabe erfolgt frei auf Grund der gewählten Diskussion. Bei Abstimmungen entscheidet das einfache Mehr der Stimmenden. Bei Stimmengleichheit hat der Zentralpräsident Stichentscheid.

Bei Wahlen gilt das absolute Mehr; sie sind geheim, sofern die Delegiertenversammlung nicht offene Abstimmung beschliesst.

Der Zentralvorstand, der sich am 8. Juni in Luzern versammelt, behält sich vor, allfällige Anträge von Sektionen und Mitgliedern dann noch zu behandeln und seine Beschlüsse zu denselben bei der Delegiertenversammlung einzubringen.

Der Geschäftsbericht ist jedem Mitglied direkt zugestellt worden.

Die Sektionen werden dringendst ersucht, die Namen ihrer Delegierten, soweit sie noch nicht bekannt sind, bis 6. Juni dem Zentralbureau in Basel zu melden.

Im Anschluss an die Delegiertenversammlung findet im Hotel Schweizerhof ein gemeinsames Mittagessen statt.

Mit Rücksicht auf die vom 26. Mai bis 17. Juni in Luzern stattfindende Schweizer Kochkunst-Ausstellung und die dadurch gebotene Gelegenheit zur Belehrung und gründlichen Orientierung über die hochwertige Qualität der Schweizer Hotelleküche erwarten wir starke Beteiligung aus allen Kreisen der Hotellerie, namentlich auch seitens nicht delegierter Vereinsmitglieder, ihrer Frauen, Söhne und Töchter.

Für Nachtquartier haben die Teilnehmer selbst zu sorgen. — Es empfiehlt sich dringendst rechtzeitige Anmeldung direkt bei den Hotels, da gleicher Tage verschiedene andere grosse Verbände ebenfalls in Luzern ihre Jahresversammlungen abhalten. Zugleich mit der Anmeldung in den Hotels sollen die Ausweisarten bestellt werden, die zum Preise von Fr. 9.— erhältlich sind und umfassen: Mittagessen im Hotel Schweizerhof, 1 Tag freier Eintritt in die Kochkunst-Ausstellung, freier Eintritt in den Kursaal und freie Fahrt auf den Gütsch am Nachmittag des 9. Juni. — Im fernern gewähren die Bergbahnen am ganzen Vierwaldstättersee sowie die Dampfschiffahrtsgesellschaft (Kurschiffe) den Teilnehmern und ihren Angehörigen gegen Vorweisung der Karte weitgehende Fahrpreismässigungen. Die Ausweisarten können auch für sich allein beim Kursekretariat in Luzern bestellt werden.

Für Damen und Mitglieder, welche nicht an der Delegiertenversammlung teilnehmen, ist für den Samstag-Vormittag ein gemeinsamer Besuch der Kochkunst-Ausstellung — unter fachkundiger Führung — vorgesehen. Uebrigens haben auch Nichtdelegierte als Gäste Zutritt zu den Verhandlungen der Delegiertenversammlung und sind als solche bestens willkommen.

Unsere Mitglieder seien noch ganz besonders auf den Schweizer Verkehrstag (7./8. Juni) im Grossratsaal in Luzern aufmerksam gemacht. Die Wichtigkeit dieser Veranstaltung ist in unserem Vereinsorgan bereits wiederholt dargelegt worden.

In der zuversichtlichen Erwartung erspriesslicher Verhandlungen entbieten wir den Sektionen und Mitgliedernachtungsvolle Vereinsgrüsse.

#### Für den Zentralvorstand:

Der Zentralpräsident:  
Anton Bon.

Der Direktor des Zentralbureaus:  
Kurer.

### SOCIÉTÉ SUISSE DES HOTELIERS

#### Convocation

à

## l'Assemblée ordinaire des délégués

le samedi 9 juin 1923, à 8<sup>1/2</sup> heures du matin, dans la salle

du

THÉÂTRE DU KURSAAL, à LUCERNE

#### ORDRE DU JOUR:

- Allocution d'ouverture par le Président central.
1. Procès-verbal de la dernière Assemblée des délégués.
  2. Rapport de gestion de la Société et de ses institutions pour 1922.
  3. Comptes annuels de 1922: a) de la Société; b) du Fonds Tschumi.
  4. Budgets pour 1923: a) de la Société; b) de l'Ecole professionnelle.
  5. Revision des statuts: Art. 4, 14 et 14 a nouveau (Membres passifs).
  6. Vente d'une parcelle du terrain de l'Ecole professionnelle à Cour-Lausanne.
  7. Législation sur la circulation automobile, rapport et résolutions.
  8. Guide illustré des hôtels.
  9. Adhésion à la Ligue nationale suisse contre les prohibitions.
  10. Tarif général des douanes: Rapport sur l'état des travaux préparatoires pour la législation douanière fédérale.
  11. Elections au Comité central en conformité de l'art. 36 des statuts. Série sortante: MM. Bullcaz, Egli et Shiffler-Vetsch, rééligibles.
  12. Election des vérificateurs.
  13. Propositions de sections ou de sociétaires.
  14. Désignation du lieu de réunion de la prochaine Assemblée des délégués.
  15. Divers et imprévu.

Art. 29 des statuts: L'Assemblée de délégués est formée par les représentants des sections et des membres individuels.

Le nombre des délégués auquel a droit chaque section s'établit de la manière suivante:

jusqu'à 1000 lits de maître	1 délégué	2001 à 3000 lits de maître	3 délégués
1001 2000	2 délégués	au-dessus de 3000	4

Les membres individuels d'une même région peuvent désigner des délégués ayant droit de vote à raison de un délégué par cinq membres; ces délégués doivent être annoncés au Comité central à temps avant l'Assemblée de délégués.

Les membres de la Société centrale et éventuellement des hôtes invités par le Comité central peuvent seuls participer à l'Assemblée de délégués.

Chaque délégué n'a qu'une seule voix. Il émet son vote librement en se basant sur la discussion qui a eu lieu. Les décisions sont prises à la majorité relative des votants. En cas d'égalité de voix, le président central départage.

Les élections ont lieu à la majorité absolue et au scrutin secret, à moins que l'Assemblée de délégués ne décide qu'elles se fassent à mains levées.

Le Comité central, qui se réunit le 8 juin à Lucerne, se réserve de traiter encore à cette occasion des propositions éventuelles de sections ou de sociétaires et de soumettre à l'Assemblée des délégués les décisions qu'il aura prises à cet égard.

Le rapport de gestion est envoyé directement à chaque sociétaire.

Les Sections sont instamment priées de faire connaître au Bureau central, pour le 6 juin, les noms de leurs délégués, à moins qu'ils n'aient été déjà communiqués antérieurement.

Après l'Assemblée des délégués, un dîner en commun aura lieu à l'Hôtel Schweizerhof. Du 26 mai au 17 juin a lieu à Lucerne une Exposition suisse d'art culinaire. Cette manifestation hautement instructive donnera une idée intéressante des qualités de la cuisine d'hôtel en Suisse. Nous attendons en conséquence une forte participation à notre assemblée de tous les milieux de l'hôtellerie, notamment de la part des sociétaires non-délégués, de leurs épouses, de leurs filles et de leurs fils.

Les participants sont priés de retenir eux-mêmes leurs chambres. Il est recommandé de s'annoncer assez tôt directement dans un hôtel, car diverses autres grandes organisations tiennent ces mêmes jours à Lucerne leurs assemblées annuelles. En retenant les chambres, on est prié de commander à l'hôtel une carte de légitimation. Elle coûte neuf francs et comprend: le dîner à l'Hôtel Schweizerhof, une journée d'entrée libre à l'Exposition culinaire, entrée libre au Kursaal, libre parcours pour le Gütsch l'après-midi du 9 juin. — D'autre part les chemins de fer de montagne des environs du lac des Quatre-Cantons et la Compagnie de navigation (courses de Thorarell) accordent aux participants et aux membres de leur famille, moyennant présentation de la carte de légitimation, de considérables réductions de taxes. Les cartes de légitimation peuvent aussi être commandées séparément au «Kursekretariat» à Lucerne.

Les dames et les hôteliers non-délégués pourront, samedi matin, visiter l'Exposition en commun sous la conduite de spécialistes. Du reste les sociétaires non-délégués peuvent aussi assister aux délibérations de l'Assemblée des délégués en qualité d'invités et comme tels ils y seront les bienvenus.

Nos sociétaires sont rendus particulièrement attentifs à la Journée des intéressés à la circulation routière (7/8 juin), avec assemblées dans la salle du Grand Conseil à Lucerne. Nous avons déjà relevé dans notre revue l'importance de cette manifestation.

En attendant avec confiance des délibérations fructueuses, nous présentons aux sections et à tous les sociétaires nos salutations confraternelles et distinguées!

#### Pour le Comité central:

Le Président central:  
Anton Bon.

Le Directeur du Bureau central:  
Kurer.

# Schweizer. Verkehrstag 7. | 8. Juni. — Deleg.-Versammlung des Schweizer Hotelier-Vereins 8. | 9. Juni in Luzern

im Grossratsaal

im Kursaal

anlässlich der Schweiz. Kochkunst-Ausstellung.

## Zur Notiznahme.

Die vorliegende Nummer gelangt des Typographen-Feiertages vom Pfingstmontag wegen mit einem Tag Verspätung zur Ausgabe. — Andererseits müssen wir pro nächste Woche Nummer des Fronleichnamstages halber bereits Montag Abend abschliessen. Wir bitten daher unsere verehrlichen Inserenten und Mitarbeiter, uns ihre Anzeigen und Beiträge möglichst frühzeitig zu übermitteln.

Redaktion und Expedition  
der „Hotel-Revue“.

## Kochkurse der Hotelfachschule des Schweizer Hotelier-Vereins in Cour-Lausanne.

Am 2. Juli 1923 beginnt ein neuer

### Kochkurs

für Damen und Herren mit Dauer von 4 Monaten.

Auskünfte und Unterrichtsplan durch die  
Direktion der Hotel-Fachschule  
in Cour-Lausanne.

## Vereinsnachrichten

### Anzeige betr. Autorengelühren.

Laut dem mit der Société des Auteurs, Compositeurs et Editeurs de musique in Paris abgeschlossenen Vergünstigungsvertrag vom 1. September 1913 ist jedes Frühjahr eine Liste der Hotelbetriebe mit ständigem Orchester aufzustellen.

Wir gelangen daher an die verehrlichen Mitglieder mit der dringenden Bitte, die Zahl der engagierten oder voraussichtlich zur Verwendung kommenden Musiker umgehend, spätestens aber bis 5. Juni, unserem Zentralbureau mitzuteilen.

Zur Lieferung dieser Angaben sind verpflichtet:

1. diejenigen Mitglieder, welche während der Saison, sei es allein oder in Verbindung mit andern Hotels oder einem Kurverein, ein ständiges Orchester beschäftigen und mit dem Agenten der Société des Auteurs, Compositeurs et Editeurs de musique noch keinen Spezialvertrag abgeschlossen haben, behufs Erlangung der zur öffentlichen Aufführung von musikalischen Werken notwendigen Ermächtigung;
2. diejenigen Mitglieder, welche zwar einen Einzelvertrag mit dem Agenten der Société des Auteurs bereits besitzen, deren Musikerzahl dieses Jahr aber eine Veränderung erfahren wird oder die für die Zukunft auf ein ständiges Orchester verzichtet haben.

Exemplare des Vertrages zwischen der Société des Auteurs, Compositeurs et Editeurs de musique und dem Schweizer Hotelier-Verein werden den Mitgliedern auf Verlangen durch das Zentralbureau zugesandt.

Basel, den 22. Mai 1923.

Namens des Zentralvorstandes:  
Der Zentralpräsident: Anton Bon.  
Der Direktor des Zentralbureaus:  
Kurer.

### „Unvorhergesehenes und Verschiedenes“.

Wie unsere verehrlichen Mitglieder dem vom Pfingstmontag datierten Zirkular, das gemeinsam mit dem Jahresbericht abging, entnehmen konnten, kommt obiger Rubrik der Traktandenliste unserer Delegiertenversammlung vom 8./9. Juni nach verschiedenen Richtungen eine ganz besondere Bedeutung zu. Man fühle längst, dass etwas in den Lüften liege. Der S. H. V. wird den schon auf unsere Luzerner Tagung hin akut gewordenen Fragen indessen in ruhiger Sachlichkeit nähertreten. Die Zeitverhältnisse weisen die Wege, die wir zu gehen haben.

Wahrung der Interessen der bei deutschen Lebensversicherungsgesellschaften versicherten Verbandsmitglieder.

Wie unsern w. Mitgliedern erinnerlich, wurden sie seinerzeit aufgefordert, sich für ihre deutschen Lebensversicherungspolice beim Schweiz. Gewerbeverband, dem unser Verein

## Schweizer. Kochkunst-Ausstellung Luzern.

Die Eröffnung der ersten Schweizerischen Kochkunst-Ausstellung in Luzern erfolgt am nächsten Samstag, den 26. Mai.

Der Hotelier-Verein der Stadt Luzern hat die Einrichtung und den Betrieb eines erstklassigen Restaurant-Grillroom übernommen. Das mit der Leitung beauftragte Komitee besteht aus den Herren Haecy, Haefeli und Huguenin.

Den Ausstellungsbesuchern wird somit Gelegenheit, in einem mit modernsten technischen Einrichtungen versehenen Restaurations- und Küchenbetrieb Einblick zu nehmen und sich gleichzeitig beim Lunch oder Diner von der Vorzüglichkeit des Gebotenen selbst zu überzeugen. Von den Ausstellungsobjekten werden eine Anzahl im Grillroom Verwendung finden.

Als Küchenchef konnte Herr Grünfelder vom Palace-Hotel in St. Moritz gewonnen werden.

Ueber die technischen Einrichtungen soll in einem späteren Exposé ausführlich berichtet werden.

Nebst den Déjeuners und Dinners wird im Grillroom auch der Afternoon-Tea serviert. Der Besuch dieses Etablissements wird den Herren Hoteliers wärmstens empfohlen.

als Sektion der Kaufm. Mittelstandsvereinigung ebenfalls angehört, anzumelden. Es zeigte sich, dass die Schweiz. Hoteliers sehr stark, ja prozentual am stärksten von den Gewerbe- und Handeltreibenden in Mitleidenschaft gezogen sind, trotzdem leider noch nicht alle Betroffenen die Anmeldung eingereicht haben. Das kann und sollte unverzüglich nachgeholt werden.

Der Zentralvorstand des Schweizer. Gewerbeverbandes ist nunmehr dem Schweizer. Zentralverband der bei deutschen Gesellschaften Versicherten als Kollektivmitglied beigetreten, um gemeinsam mit diesem die Interessen der Verbandsmitglieder zu wahren. Er wird durch Herrn Dir. Kurer vertreten.

Zur Zeit schweben Verhandlungen des genannten Zentralverbandes einerseits mit den Bundesbehörden, um eine grössere als die bereits vorgesehene Bundeshilfe zu Gunsten der schwer geschädigten schweizerischen Versicherten zu erlangen — andererseits mit den schweizer. Lebensversicherungsgesellschaften, um die Versicherungsbedingungen der deutschen Gesellschaften, die ihre Verpflichtungen in Frankenswährung nicht mehr erfüllen können, mittels Bundeshilfe ohne allzu grosse Einbusse der Versicherten zu übernehmen.

Die Verhandlungen mit den schweizer. Gesellschaften über die Art und Weise dieser Übernahme haben bisher noch kein befriedigendes Ergebnis gezeitigt. Es bestehen zweierlei Möglichkeiten einer Vereinbarung. Entweder muss, damit die ursprüngliche Versicherungssumme ausbezahlt werden kann, die Dauer der Pflicht zur Bezahlung der Prämien gegenüber dem ursprünglichen deutschen Versicherungsvertrage verlängert werden — und diese Verlängerung wäre umso grösser, je länger die bisherige Versicherung schon gedauert hat — oder aber der Versicherte muss sich eine Herabsetzung der Versicherungssumme gefallen lassen, wenn er findet, dass die vorgesehene Verlängerung der Prämienzahlung seinen Verhältnissen nicht entspricht. Irgendwelche Verkürzung seiner im deutschen Versicherungsvertrag ursprünglich zugesicherten Rechte muss sich jeder Versicherte gefallen lassen, da die vorgesehene Bundeshilfe auf keinen Fall ausreichen wird, um jede Einbusse zu verhüten.

Um nun für die weiteren Verhandlungen mit den schweizer. Gesellschaften die Wünsche und Verhältnisse der Versicherten in bezug auf diese Frage genauer kennen zu lernen, hat der genannte Zentralverband ein Zirkular an alle bei ihm oder beim Schweizer. Gewerbeverband angemeldeten Versicherten versandt, in welchem über die bezüglichen Verhandlungen ausführlich berichtet und sodann jedem Angemeldeten die Möglichkeit geboten wird, mittels eines Fragebogens sich zu erklären, ob er die vorgesehene Verlängerung der Prämienzahlungspflicht gegen Auszahlung der vollen Versicherungssumme — oder die kürzere Prämienzahlungspflicht mit entsprechend herabgesetzter Versicherungssumme vorziehen würde.

Das betreffende Zirkular mit Fragebogen wird vom Sekretariat des Schweizer. Gewerbeverbandes dieser Tage den bei ihm s. Z. angemeldeten Verbandsmitgliedern ebenfalls

zukommen. Wir ersuchen dieselben in ihrem eigenen Interesse, das Zirkular genau zu lesen und sodann den Fragebogen richtig ausgefüllt, möglichst bald, spätestens bis Ende Mai, mittels des beigefügten adressierten Couverts an das Sekretariat I des Schweizer. Gewerbeverbandes, Bürgerhaus, Bern, zurückzusenden. — Das gehört mit zur Sorge für sich selbst, für Frau und Familie! —

## Revision der Alkoholgesetzgebung.

### Zu der Einstellung der Wirte.

In der letzten Nummer sind hier unter den Gegnern der Revisionsvorlage auch die Wirtekreise aufgeführt worden. In der Tat machen dieselben von ihrem guten Recht der freien Meinungsäusserung recht ausgiebig Gebrauch, entfallen in ihrer Abwehrkampagne eine sehr rege Tätigkeit und ihre Argumente sind — man darf das auch als Anhänger der Reformbestrebungen sagen — durchaus nicht ohne weiteres von der Hand zu weisen, obgleich sie in der Hauptsache vom reinen Interessenstandpunkt diktiert erscheinen mögen.

Die Wirte bekennen sich vorab als Gegner jeder Monopol- und Beamtenwirtschaft und meinen, der Krieg sollte dem Volk die Augen darüber geöffnet haben, was von den Monopolen und noch mehr vom Staat als Kaufmann und Fabrikant zu erwarten sei, nachdem die Staatsbetriebe fortgesetzt mit Defiziten abschliessen und sich die Beamten nicht mehr als Diener des Volkes fühlen, sondern sehr oft als Befehlshaber gerieren. Sodann seien die neuen Monopole geeignet, mehr noch: dazu geschaffen, dem Bürger ein Stück Freiheit nach dem andern zu entziehen. — Weiter nehmen die Wirte Anstand an dem stark fiskalischen Charakter des Revisionsprojektes. Sie befürchten zufolge der Konzessionsgebühren, der Steuer auf den gebrannten Wassern, eine starke Verbrauchsverminderung und bezeichnen diese Tendenz nur als Elappe auf dem Wege zum Alkoholverbot und Gemeindebestimmungsrecht, dem die allgemeine Besteuerung auch der andern Getränke, wie Bier und Wein, rasch folgen werde. Ohne dass der gute Bürger davon eine Ahnung habe, solle die Vorlage zur Trockenlegung hinüberleiten, das Volk in die Arme der „selig machenden“ Absinzen geführt werden. — Auch den Ausführungsbestimmungen zum revidierten Verfassungsartikel bringen die Wirte wenig Vertrauen entgegen. Wie den vorliegenden Entwürfen zu entnehmen sei, solle darin sehr vieles in der Ausführung dem Bundesrat und der Alkoholverwaltung überlassen werden, so die Festsetzung der Konzessionsbedingungen für die Brennereien, die Bemessung der an die Ochsennereien vom Bunde zu vergütenden Uebernahmepreise, die Fixierung des Einheitspreises für die Einfuhr, der Verkaufsbedingungen für Trinksprit und des Alkohols für technische Zwecke, die Verordnungen über die Einfuhr usw., alles Dinge, welche die Wirte veranlassen, bei Beurteilung der Vorlage von einer „Katz im Sack“ zu sprechen.

Soweit in kurzen Strichen die Bedenken und Argumente des Wirteslandes! Dazu ist zu bemerken, dass mit der Revision der Alkoholgesetzgebung kein Verbot des Alkoholkonsums beabsichtigt ist,

auch keine Monopolstellung des Bundes als Schnapsfabrikant. Das Ziel ist vielmehr lediglich die Kontrolle über die gebrannten Wasser zum Zwecke der Eindämmung der Alkoholmissbräuche, wie es schon in der Verfassungsrevision der 1880er Jahre vorgezeichnet wurde. Der Bund will nicht zum Spiritfabrikanten werden, sondern nur das Brennen von der Einholung einer Konzession, allerdings mit Steuerzwang, abhängig machen. So wird den Bauern z. B. das Brennen sogen. Edelschnäpse nicht verboten, sie können nach wie vor ihr Eigengewächs in Steinobst, Wurzeln, Hefen behalten und selbst brennen, während für die Kernobstbrennerei die Ablieferungspflicht eingeführt werden soll, wobei immerhin für beide Kategorien ein steuerfreies Kontingent für den Selbstverbrauch vorgesehen ist.

Auch hinsichtlich des Bedenkens der sog. Beamtenwirtschaft und Bundesbureaulatrie scheinen uns die übrigens nicht nur in Wirteskreisen geäusserten Befürchtungen erheblich über das Ziel hinauszuschieszen, glaubt doch die Alkoholverwaltung die Kontrolle ohne starke Vermehrung des bisherigen Personalstabes durchführen zu können, der nach vorgemerktem Abbau Ende 1922 noch 56 Beamte, Angestellte und Arbeiter umfasste. Hierbei wird immerhin für die Vornahme der Kontrollarbeiten auf die Mitwirkung bereits bestehender Kantons- und Gemeindeorgane wie der Zollverwaltung gerechnet, wodurch der Apparat naturgemäss erweitert wird; niemand wird aber ernstlich glauben können und wollen, die Revision der Alkoholartikel sei nur deshalb ins Auge gefasst worden, um einer Grosszahl von Beamten eine gesicherte Existenz zu schaffen, d. h. eine „Beamtenwirtschaft“ zu etablieren.

Mehr Gewicht muss dagegen den Befürchtungen des Wirteslandes hinsichtlich der möglichen Folgen der Konzessionsgebühren und Steuern auf die gebrannten Wasser beigemessen werden, die ohne Zweifel eine Verleuerung der Qualitätsspirituosen bringen und dadurch bis zu einem gewissen Grade verbrauchsvermindernd wirken werden. Allein auch hier sehen die Wirte die Sachlage offenbar zu schwarz an, denn erstens wird die Verleuerung von der Kundschaft, der Allgemeinheit zu fragen sein und zweitens ist es mit wenigen Ausnahmen nicht der Konsum an Branntwein, welcher die Existenz des Wirtesgewerbes ermöglicht, sondern der Verbrauch an vergorenen Getränken, Wein, Bier, Most und die Führung einer guten Küche. Wir brauchen den Wirten über diesen Punkt keine Vorlesung zu halten, lehr doch eine landläufige Erfahrung, dass der Ruf einer Wirtschaft mit einem Mehr oder Weniger an Schnapskonsum steht oder fällt — und damit auch die Qualität der Gäste. Sodann sollte gerade bei Beurteilung dieses Punktes der Besteuerung die Zweckbestimmung des Bundesanteils aus den Erträgen des Alkoholmonopols nicht übersehen werden, der zu 95% der Sozialversicherung zugedacht ist. Viele der heute dem Schnapsgenuss übermässige Huldigungen werden im Alter unterstützungsbedürftig! Ist es da nicht nur wirtschaftliche sondern auch ethisch gerechtfertigt, diese Leute durch Auferlegung einer Steuer auf ihren Alkoholverbrauch für ihre alten und gebrechlichen Tage heranzuziehen? Man kann, wenn man will, auch so argumentieren, ohne den Dingen gross Gewalt anzutun! — Desgleichen vermögen wir die Befürchtungen der Wirte betr. bestehende Tendenzen auf Besteuerung von Bier und Wein nicht zu teilen, denn da würde das Schweizer Volk gewiss noch ein Wörtchen mitsprechen wollen, wie denn auch an den im Entwurf vorliegenden Ausführungsbestimmungen zum revidierten Verfassungsartikel gewisse manche Verbesserung anzubringen sein wird, ehe er das Plazet der eidgen. Räte erhält.

Bleibt noch die Trockenlegung, der Uebergang zur Zwangsabsinzen und zum Gemeindebestimmungsrecht. Mit Ausnahme einiger Temperenzfanaliker glaubt heute wohl in unserem Lande kein Mensch, das Schweizer Volk werde sich jemals ein Alkoholverbot nach amerikanischem Muster aufkotrollieren lassen. Die Ziele der Absinzen werden von der Volksmehrheit nicht getragen. Dennoch wäre es zu begrüssen, wenn der Absinzenpropaganda Zügel angelegt und Garantien dafür geschaffen würden, dass die Befträge, welche den Absinzentvereinen aus öffentlichen Mitteln zufließen, nur zur Bekämpfung der Alkoholauswüchse und nicht für propa-

gandistische Manöver mit dem Zwecke der Trockenlegung Verwendung finden. Geschied das in Form bindender Zusicherungen, so dürfte auch in Wirkleiten die Gegnerschaft gegen die Vorlage an Intensität erheblich verlieren, hat doch der Wirtestand, wie aus seiner Geschichte hervorgeht, die Fahne gesunden Fortschritts allzeit hochgehalten. li.

### Saison-Eröffnungen

Bouveret: Hôtel Chalet de la Forêt: 15. Mai.  
Neuhäusen (Rheinfall): Hotel Bellevue-Schweizerhof: 15. Mai.  
Kl. Scheidegg: Bahnhofbuffet, 18. Mai.  
Jungholz: Restaurants Eigergletscher, Eismeier und Jungholz, 18. Mai.  
Stanserhornbahn: 20. Mai.  
Stanserhorn: Kulm-Hotel: 20. Mai.  
Engelberg: Hotel Edelweiss: 20. Mai.  
Rigi-Klösterli: Hotel Sonne: 20. Mai.  
Stalden (Wallis): Hotel Stalden und Büffet, 20. Mai.  
Interlaken: Grand Hotel Mattenhof: 25. Mai.  
Wengen: Grand Hotel Bellevue: 30. Mai.  
Saas-Fee: Hotels Lager, 31. Mai.  
Engelberg: Parkhotel Sonnenberg, 1. Juni.  
Simplon-Kulm: Hotel Bellevue, 6. Juni.  
Mürren: Grand Hotel & Kurhaus, 10. Juni.

### Sektionen

Locarno. Der Hotelier-Verein Locarno und Umgebung wählte an Stelle des wegziehenden Herrn Peytrignat zu seinem Präsidenten Herrn Carl Reber vom Hotel Reber in Muralto.

### Aus andern Vereinen

Schweizer. Wirte-Verein. Der Schweizerische Wirte-Verein hält seine ordentliche Delegiertenversammlung am 5. und 6. Juni in Sarnen ab. Neben den statutarischen Jahresgeschäften figurieren auf der Traktandenliste: Revision des Alkoholartikels B. V., Preisausschreiben für Wirtschafführung, Der Wirt und die Politik, Bierfragen, Wahlmöglichkeiten u. a. m. Am 7. Juni sodann findet in Luzern der Schweizerische Wirte-Tag mit Besuch der Kochkunst-Ausstellung und Rundfahrt auf dem Vierwaldstättersee statt.  
Genossenschaft zur Förderung des Hotelgewerbes im Berner Oberland.  
Die Hotelgenossenschaft des Berner Oberlandes hielt am Donnerstag, den 17. Mai, unter der Leitung ihres Präsidenten, Herrn Th. Wirth,

ihre 6. ordentliche Generalversammlung im Hotel Kreuz in Interlaken ab. Nach Genehmigung des Jahresberichtes, der Jahresrechnung, welche letztere erstmals ohne Defizit abschliesst, und des Budgets pro 1923/24, erfolgte die Neuwahl des Vorstandes für die 3. dreijährige Geschäftsperiode, die in folgender Weise ausfiel: An Stelle der demissionierenden und eine Wiederwahl entscheidend ablehnenden Herren Dr. F. Michel, Fürsprecher, Interlaken, und Arnold Burri, Hotelier in Gstaad, wurden die Herren Bankdirektor Arnold Schumacher, Interlaken, und Hoteldirektor Fritz Oesch in Gstaad gewählt. Die übrigen Mitglieder des Vorstandes wurden einstimmig wiedergewählt und ebenso der bisherige Präsident, der zwar fest entschlossen war, zurückzutreten, jedoch von der Versammlung mit Akklamation bestätigt wurde. Als Rechnungsrevisoren wurden gewählt die Herren Hans Lauener, Hotelier in Wengen, und Rudolf Wildholz, Hotelier in Hillerfingen, letzterer an Stelle des zurücktretenden Herrn Verwalter Urfer, Interlaken. Als Revisor-Suppleant beliebte Herr Paul Tschudin, Vize-Direktor der Volksbank Interlaken.

Hierauf wurde der Minimal-Tarif für das Jahr 1923 genehmigt und hinsichtlich Berechnungsart der Daily-Rates (Tagespreise) beschlossen, im Prinzip die bisherige Methode beizubehalten, d. h. Fr. 2.— Zuschlag zum ordentlichen Pensionspreis zu berechnen. Die Versammlung konnte sich dem vom Schweizer Hotelier-Verein vor Jahresfrist eingeschlagenen neuen Berechnungsverfahren nicht anschliessen, indem dasselbe, wenn auch für den Hotelier vorteilhafter, weil im voraus ein grösserer Erlös gesichert ist, jedoch aus Rücksicht auf die Tatsache, dass diese Berechnungsart von Seite der Gäste mit Recht als ein Preisaufschlag aufgefasst werden könnte, diesen Eindruck muss natürlich vermieden werden, besonders im gegenwärtigen Moment, wo im allgemeinen eher auf Preisabbau, als auf Preiserhöhung tendiert wird. \*)

Auf das vorzügliche Referat des Herrn Nationalrat Kurer, Direktor des Zentralbureaus S. H. V., werden wir später zurückkommen und möchten hier nur kurz diejenigen Punkte streifen, die der Referent speziell berührte. Es be-

\*) Anmerkung der Redaktion: Diese Stellungnahme in dem Punkte der Daily-Rates ist zu bedauern und wir nehmen an, der Zentralvorstand des S. H. V. werde sich damit noch befassen. Am Berechnungsmodus der Daily-Rates ist letztes Jahr nur in bezug auf Parties eine Änderung eingetreten und zwar mit Rücksicht darauf, dass die Parties eben in der Hauptsache doch nur während der Hochsaison kommen, zu einem Zeitpunkt also, wo kein Anlass zu so weitgehendem Entgegenkommen besteht. Da jedoch auch für die Parties gegenüber früher die Preise reduziert wurden, ist nicht recht erfindlich, wie der Eindruck von einem Preisaufschlag entstehen konnte.)

triff dies die Beibehaltung der Organisation unserer Preisnormierung; das Propagandawesen auf schweizerischem und internationalem Boden; die Fremden-Frequenzstatistik; das Hotelbau-Verbot; der Gesamt-Arbeitsvertrag; den im September dieses Jahres in Bern stattfindenden Mittelstands-Kongress; die Ausdehnung des Alkoholmonopols; die eidgenössische Automobil-Gesetzgebung und die Sammlung am 1. August, die gemäss Beschluss des Nationalkomitees zu Gunsten der Blinden erfolgen soll und wobei zu erwähnen ist, dass ein spezieller Appell an die Hotellerie gerichtet wird mit dem Ersuchen, alles zu tun, was einem befriedigenden Resultat dienen kann. Es ist zu erwarten, dass die Hotellerie diesem Ersuchen auch nachkommen wird und zwar umso mehr, weil, wie vorgeschien, 10 Prozent vom Sammlungs-Ergebnis zur Ausfüng eines Hilfsfonds für bedürftige Hotelangestellte und Witwen und Waisen von Hoteliers abfliessen sollen.  
Die gutbesuchte Versammlung nahm einen würdigen Verlauf und dürfte zur Stärkung des Solidaritäts- und Kollegialitätsgefühls der Hoteliers beigetragen haben.

### Kleine Chronik

Oberländische Hilfskasse. Wie uns mitgeteilt wird, werden die Bureaux dieser Institution mit dem 25. Mai 1923 nach Thun ins Hotel du Parc verlegt.

### Verkehrswesen

Territet-Glion-Bahn. Im Monat April beförderte Personen: 10,300 (1922: 8218), Transporterinnahmen Fr. 11,300.— (1922: 8801).

Glion-Rochers de Naye-Bahn. Diese Bergbahn beförderte im Monat April 5800 Personen (1922: 3815) und erzielte an Einnahmen Fr. 7100 gegen Fr. 4524 im April letzten Jahres.

### Kleine Totentafel

Montreux. Hier starb im Alter von 80 Jahren Herr Fritz Reiss, früherer Besitzer des Hotel Mont Fleuri in Territet.

### Briefkasten der Direktion

NB. Wir verweisen ganz besonders auf das heutige Mitgeteilte des eidg. Gesundheitsamtes. Von verschiedenen Seiten war uns gemeldet

worden, die Pressemeldungen über Pockenfälle in der Schweiz werden von Leuten, die zu uns kommen wollen, ängstlich aufgenommen und zudem auch gegen unser Verwehrgebiet ausgeübt. Wir erbatlen daher von der zuständigen Stelle eine authentische Erklärung, deren Erscheinen wir lebhaft verdamnen.

Redaktion - Rédaction  
A. Kurer  
A. Matti. Ch. Magne.

Reklameleit.

## Eine ernste Frage!

Warum lassen Sie bei den teuren Kaffeepreisen so viele wertvolle Bestandteile der Bohne ungenutzt?

Eine Zugabe von Webers

**Carlsbader Kaffeegewürz**  
bringt das flüchtige Aroma der Kaffeebohne unter dem Einfluss kochenden Wassers voll zur Entwicklung. Die starke Ausnutzung der Bohne erhöht den Wohlgeschmack und die Farbkraft des Getränkes, verursacht also eine sehr fühlbare Ersparnis.

## Die Carlton-Cigarette

wird von einem früheren Direktor und Mischer einer grossen Londoner Fabrik, in einer einzigen Qualität und einem einzigen grossen Format, sowie mit den feinsten und reinsten orientalischen Tabaken hergestellt.

Sie wird besonders für die Hoteliers als die vorteilhafteste empfohlen.

## GOLMAN'S SENS

Der Beste und Billigste im Hotel Betrieb!  
Jean Haecky Importation S.A.  
18 Laufenstr., BASEL.

## I. SCHWEIZERISCHE KOCHKUNST-AUSSTELLUNG

LUZERN, 26. Mai bis 17. Juni 1923, IN DER FESTHALLE AM BAHNHOF.

Kochkunst-Pavillon, Nahrungs- und Genussmittel, Bäckerei, Konditorei, Metzgerei, Grill-Restaurant, Tessiner Grotte, Luzerner Bauern-Stube, Westschweizerische Weinstube, Bündler Stube, Kaffee- und Küchli-Stube, Wald-Picknickanlage usw.

TÄGLICH KONZERTE UND AUFFÜHRUNGEN

EINTRITTSPREISE: Dauerkarten Fr. 7.—, Einmaliger Eintritt Fr. 1.50, Kollektiv-Billette Fr. 1.—, Kinder-Billette 70 Cts.

### Verlangt überall die „Hotel-Revue“

Teppichhaus  
Schuster & Co.  
St. Gallen-Zürich

## Tüchtiger Chef de réception

gesucht per sofort oder später in grosses Haus. Öffnen mit Zeugnisabschriften und Gehaltsansprüchen an Hotel Selter, Zermatt.

Inserate haben in dieser Zeitung stets guten Erfolg!

## Praktische Recettenbücher

(HOTEL JOURNALE)  
liefert zu billigsten Preisen

Schweizer Hotelier-Verein, Zentralbureau Basel  
Musterbogen zur Verfügung.

TIROLER WEINE KETTMEIR BOZEN  
ÜBERALL ERHÄLTlich. HAUPTDEPOT: TEL. H.740  
G. KETTMEIR WEINIMPORT ZÜRICH

## Inserieren Sie auch in der Hotel-Revue?

Richten Sie diese Frage an Ihre Lieferanten, denn sie ist für die Prosperität Ihres Organs von hoher Bedeutung!

## Direktion

Durchaus tüchtiges, erfahrenes Ehepaar, in allen Teilen der Hotellerie bewandert und der 4 Hauptsprachen mächtig, sucht Direktion im In- oder Ausland. Prima Referenzen zu Diensten. Offerten unter J. J. 206 an die Schweizer Hotel-Revue, Basel 2.

KENNER KAUFEN NUR  
MARC  
Dipima  
PUR

## Zündhölzer

Jeder Art und Packung Schuhcreme „Ideal“, Bodenwische, Bodenöl, Stahlspäne etc., liefert billigst die älteste schweiz. Zündholz- und Fettwarenfabrik (gegründet 1860) von

G. H. Fischer,  
137 Fehraltorf.  
Gold. Medaille Zürich 1894.

Ideales Ferienhäuschen mit prachtvoller Aussicht, gut bebaut, 25 Min. von der Jura, in Appenzell A.-Rh. zu verkaufen. Höhe 900 m, Preis 7500 Fr. Anzahlung 3000 Fr. Sehr ruhige. Der Beauftragte: J. Heili, Langgasse 98, St. Gallen. 6407

## Zu verkaufen:

8 Stück Cafékannen, englisch silberplattiert, div. Grössen; 4 dito Teekannen. Wie neu. Offerten unter K. R. 2150 an die Schweizer Hotel-Revue, Basel 2.

## Künstler - Orchester

Trio (Klavier, Geige, Cello) event. grössere Besetzung mit glänzenden Zeugnissen von ersten Häusern in Paris ab 1. Juni. Sommermission. Engadin bevorzucht. Offerten an L. B. 23 postlagernd Biel. 2151 s

## Médecin

Suisse, parlant plusieurs langues, nombreuses références suisses et étrangères, cherche situation p. saison d'été dans station climatique en Suisse ou à l'étranger. S'adresser sous chiffre M. S. 2148 à l'Hotel Revue, Basel 2.

## Tessin

Kleines Geschäft, Café-Restaurant mit Pension ist per sofort oder später abzugeben. Hansmiete jährlich Fr. 2000.—. Mobilier zu übernehmen. Preis je nach Übernahme ab 10,000.—. Offerten unter J. J. 206 an die Schweizer Hotel-Revue, Basel 2.

Ja. Künstler-Trio (event. Duo) Violine, Cello, Klavier, Ertrik. — Referenzen erster Hotels, Frei Sommermission. Offerten unter Chiffre R. H. 2152 an die Schweizer Hotel-Revue, Basel 2.

Praktizierender Mediziner, deutsch, französisch, italienisch und englisch sprechend, sucht Stelle als

## Kurarzt

in den Monaten Juli, August und September. Offerten unter Chiffre V. S. 2761 an die Schweizer Hotel-Revue, Basel 2

## Hotel-Silber

Versilberung, Vergoldung, Vernicklung sowie Reparaturen  
jeder Art, (auch fremde Fabrikate) führt prompt u. tadellos aus die  
**BERNDORFER KRUPP METALL-WERK**  
AKTIEN-GESELLSCHAFT IN LUZERN  
Annahme von Reparaturwaren durch alle guten Spezialgeschäfte.

Per Occasion zu verkaufen:

**Hotel - Omnibus**  
8-10 Plätze 4662

schöne Geisberger Karosserie, starker französischer 4 Zylinder-Motor, mit Cardan-Antrieb, in tadellosem Zustand, wegen Nichtgebrauch zu jedem annehmbaren Preis gegen Barzahlung zu verkaufen. Geb. Offerte unter O. F. 9241 Z. an Orell Füssli-Annoncen, Zürich, Zürichthor.

**Rind-, Kalb- u. Schaf-fleisch, Nierstücke, Kalbsstotzen, Carrés**

versendet fortwährend zu vorzuziehenden Preisen Metzzerlei G. Lüthli, Thun.

## Forellen

Aeschen, Hechte etc. offeriert: O. W. Lehmann, Fischkudat, Bremgarten (Aargau), Telefon 92.

## A vendre

éventuellement à louer à Finhaut-station du Martigny-Châtelard - Chamontx, un Chalet d'été meublé, 20 lits, le tout à l'état de neuf. Convient d'être pour Pensionnat. Ecrire sous chiffre O. F. 1565 V. à Orell Füssli-Annonces, Sion.

## Bodenwische

ist ein Vertrauensartikel. Unsere Bodenwische „Durable“ ist absolut wasserfest, gibt Dauerglanz und ist ausgiebig im Gebrauch. Kessel 5, 10, 15, 20, 25 kg. Metallputz „Durable“ Bestes Mittel zum Reinigen der Buffets und Tableaux. Bleichsachen à 4, 5 kg. „Durable“ A.-G., Emmishofen

## Wernle's Putzpulver

für alle Metalle  
Kupferputz sind als vorzügl. Putzmittel bekannt. Messerputz spezielle Packung für Silberputz Hotels. Aluminiumputz Man beliebe Offerte und Muster zu verlangen. Emailputz A.-G. vormalig Drogerie Wernle & Co., Zürich Chem.-techn. Laboratorium

Les insertions dans la Revue Suisse des Hôtels ont toujours du succès

## Reparaturen von Silber- und Tafelgeräten

Vergoldung, Versilberung Vernicklung, Vermessung  
**Wiskemann**  
Zürich 8, Seefeldstr. 222

**CASTEL MELROSE MONOPOLE**

Grands Bourdeaux  
Délicieux vins!  
Vente exclusive  
**Lambert Picard et C<sup>e</sup>**  
Lausanne

19 Jahre alte **Tochter**

welche noch nie gedient, sucht Stelle in gute Küche, wo ihr Gedeihen und züchten wäre, das Kochen zu erlernen. Offerten unter B. S., postlagernd, Unterterzen am Wallensee.

Suisse français distingué, 29 ans, sérieux, présentant bien, parlant les langues et ayant emploi supérieur dans hôtel station balnéaire, désire faire la

**connaissance**

d'une demoiselle de bonne famille d'environ 22 à 28 ans, affectueuse, gentille, intelligente et aimant l'hôtellerie. Transmission éventuelle par la parenté désirée. Je ne sera révoquée qu'aux lettres détaillées accompagnées de la photographie et signes. Discretion absolue assurée et démodée. Offres sous chiffre W. 461 L. Case postale 21683, Lausanne. 2095

Versende fortwährend prima **Rollschinken**

sowie Schweinsbrüsti, küchengeräuchert, billigst.  
Metzgerei Düllmann, Belp  
Telephon 89 4666

**Dame professeur de danse**  
cherche engagement pour été. Payerait petite pension. Adresser offres sous: H. 3701 L. Publicitas Lausanne. 6403

**Lac de Côme**

Occasion superbe. A vendre splendide hôtel moderne. 1er ordre, 205 lits, 60 bains. — Bureaux de poste, télégraphie et chemin de fer dans l'hôtel. Parc, Eglise anglaise. — A vendre aussi deux hôtels de 2<sup>e</sup> ordre, avec tout confort moderne, 80 et 100 lits. Importante clientèle cosmopolite. Ecrire: Viel, Bellagio. 2095

**Schlacht-Geffügel und frische Eier**

hat fortwährend abzugeben zu vorzählbaren Preisen.  
Hiltbranner & Lüthi,  
Stegmat Wassen i. E'thal

A vendre **BEAU LANDAULET**  
14/18 HP de Dion-Bouton, 6 places avec tous accessoires. Convient pour hôtel. Prix avantageux. S'adresser: E. Wuy, 8, Avenue Empeyta, Servette, Genève.

**Bureau - Volontärin**

Junge Tochter, soeben der Handelsschule entlassen, sucht Stelle auf ein Bureau in Hotel auf kommende Saison. Offerten erbeten an Fräulein Anna Hässler im Wichel, Gostener bei Interlaken. 2142 S

**Bureaufräulein**

perfekt in den 3 Sprachen in Wort und Schrift. Vertraut mit den Hotelbureauarbeiten. Gewandte Dactylschreiberin bevorzugt. Offerten mit Gehaltsansprüchen an Grand Hotel Glessbach (Bernser Oberland).

**Kafix**

treffen Sie an der Schweiz. **Kochkunst - Ausstellung** in Luzern.

**Schweiz. Hotelierversen**  
Zentralbureau

- Vorrätige Hotel-Geschäftsbücher:
  - Receptenbücher (Hoteljournal, Main courante)
  - Rekapitulationsbücher
  - Kassabücher
  - Memoriale
  - Hauptbücher
  - Bilanzbücher
  - Konto-Korrentbücher
  - Unkostenbücher
  - Journal-Hauptbücher
  - Gästebücher (für kleinere Pensionsbetriebe)
  - Kellerkontrollen
  - Fremdenbücher
  - Bonnbücher
- Mässige Preise!  
Musterbogen gratis zur Einsicht.

**Pasteur Anglais**  
recrut jeunes gens. Vie de famille. Bonnes leçons. Beau quartier de Londres.  
**Rev. C. Merk**  
5 Roland Gardens  
S. W. 7, London. 73

**OCCASION!**

Wir liquidieren einen Lagerposten von einigen tausend Fußgläsern, Bechern, diverses Porzellangeschirr und feuerfestes Porzellan in nur erstklassiger Qualität zu enorm billigen Preisen. Muster bereitwilligst. — Anfragen erbeten unter Chiffre H. 1922 G. an Publicitas, Zürich.

**Oberländische Hilfskasse**

Unsere Bureaux befinden sich ab 25. Mai 1923 im Hotel du Parc in Thun

Seit anno 1835 die bevorzugte Marke  
**Vermouth „CORA“**

echter Original Vino Vermouth di Torino  
Garantie für reine, den neuen Vorschriften des Schweizerischen Lebensmittelgesetzes entsprechende Qualität. — In allen besseren WEINHANDLUNGEN U. LIQUEURFABRIKEN ERHALTLICH.  
Verkaufsbureau für die Schweiz:  
**G. & L. FLLI. CORA**  
Postfach Selnau 61, Zürich. - Tel. S. 8.81

**BOURGOGNE**

Très beaux vins, spécialement recommandé grâce au bas prix pour la vente ouverte à frs. 275.— la barrique d'environ 225 litres (le litre revient à environ fr. 1.25) Franco Gare C. F. Pièces perdues -- Demander échantillons à **Lambert Picard et C<sup>e</sup>, Lausanne.**

**Für Dosenschinken Dosenzungen**

verlangen Sie bitte vor Erteilung einer Bestellung unsere allerhöchsten Preise.  
**Neumann & Papst, Comestibles, Davos-Platz.**  
Telephon 138 — Telegramm: Delikatessen.

**Hotel - Direktion**

**Schweizer Hoteller**, im besten Alter, seit mehreren Jahren Leiter eines erstklassigen, mittelgrossen Hotels an bekanntem Fremdenkurort, wünscht ab kommenden Herbst Saison- oder Jahresstelle im In- oder Ausland. Beste Referenzen. Offerten unter Chiffre E. T. 2145 an die Schweizer Hotel-Revue, Basel 2, erbeten.



**Haben Sie? PARKETT?**  
Nein! — Aber wir scheuern unsern Holzboden mit „Krisit“ von Henkel & Cie. A.-G., Basel.  
Das Paket zu 40 Cts. in allen bessern Geschäften.

**Bienen-Honig**

Zu verkaufen kontrollierten (11.530) Luzernerhonig in Honigbüchsen von 10 bis 25 Kilo zu Tagespreisen. Anfragen an Rob. Reiss, Menznau (Kt. Luz.)

**GLOS RÉGENCE MONOPOLE**

Grands Bourgoignes Fines bourrelles!  
Vente exclusive  
**Lambert Picard et C<sup>e</sup>**  
Lausanne

**Neue Festhütte**

günstig abzugeben.  
**A.-G. Jäggi, Olten**

**Etagen-Gouvernante**

sprachenkundige, energische und arbeitsfreudige, in erstklassiges Haus gesucht. Jahresbetrieb. — Offerten mit Photo und nur ersten Referenzen, sowie Angabe des Alters, erbeten unter Chiffre H. L. 2096 an Schweizer Hotel-Revue, Basel 2.

**Otto Baechler, Zürich 6**

Turnerstrasse 37 :: Telephon Hottingen 4805  
**Agent Général et Dépositaire pour la Suisse des maisons: P. J. de Tenet et de Georges**  
:: Propriétaires à Bordeaux ::  
pour les Vins fins de Bordeaux

**Liger-Belair & Fils**  
Propriétaires à Nuits et Vosné (côte d'or) pour les grands vins de la Bourgogne

**Ayala & Co., Château d'Ay**  
à Ay, Champagne

**LIQUEUR-RELSKY**

Besuchen Sie mich an der **Schweizer. Kochkunst - Ausstellung** in Luzern, Stand Nr. 118

**Zu verkaufen: Hotel Albula**

in Ponte, Oberengadin, an der Ausmündung des Albula-Passes, enthält ca. 15 Betten, Bad, elektrische Beleuchtung u. Zentral-Heizung. Event. würde das Haus auch an einen solventen Pächter vermietet. Für nähere Auskunft gefl. zu wenden an **J. T. Sandury & Co., Engadinerbank, Samaden.** 16401

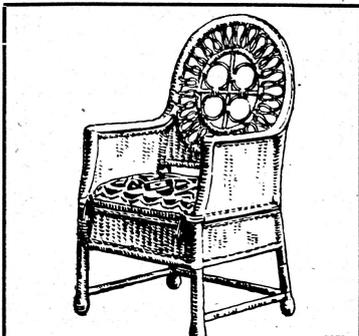
**Altes erstklassiges Vertrauenshaus für Weine, Spirituosen, Kaffee, Tee.**

**Edm. Widmer, Härtingstr. 17 Zürich 1**  
Genussmittel-Import. Kaffee-Großbrösteri  
Tel.: H. 2950. - Telegr. Adr. Brazil-Zürich

**Keller's Sandschmierseife**  
das beste und vorteilhafteste Reinigungsmittel

für alle in Hotels und Restaurants in Betracht kommende Gegenstände. Höchste Auszeichnung. Man verlange Muster und Preise.  
**KELLER & Cie., Chemische Fabrik Stalden i.E.** 2133

Schweizer, 35 Jahre alt, verheiratet, guter Administrator, sprachkundig, strebsam, in allen Hotelzweigen durchaus erfahren, seit 2 Jahren Direktor eines grösseren Betriebes, sucht auf Herbst, ev. früher **selbständige Hotelleitung**  
(Frau hilft im Geschäft mit). Bevorzugt Jahresstelle oder Zweisaisongeschäft. Prima Referenzen. — Offerten sub Chiffre G. G. 2090 an die Schweizer Hotel-Revue, Basel 2.



**ROHRMÖBEL**

Als Spezialität erstellen: Peddigmöbel in naturweiss oder jede Nuance geräuchert; wetterfeste Garten- und Terrassenmöbel „India“. Neue Preise; verlangen Sie Katalog.  
**Rohr-Industrie, Rheinfelden**

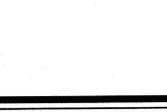
**GLOS RÉGENCE MONOPOLE**  
Grands Bourgoignes Fines bourrelles!  
Vente exclusive  
**Lambert Picard et C<sup>e</sup>**  
Lausanne

Zu mieten oder zu kaufen gesucht 20-25 kühlerhaltene Angestellten-  
**Eisen-Betten**  
mit Duvets und Oressiers und Matratze. Ausserste Offerten für Miete pro Monat oder Verkaufspreis unter Chiffre G. R. 2092 an die Schweizer Hotel-Revue, Basel 2. 2092

Die im Jahre 1912 gegr. Schweizerfirma — *La maison suisse fondée en 1912*  
**„ESWA“ Talacker 40 ZÜRICH**  
**Einkaufs-Centrale für Schweiz. Wäschereibetriebe**  
*Maison d'achat pour buanderies suisses*  
liefert in prima Qualität alle Gebrauchs-Materialien für Wäscherei- und Glätterbetriebe zu günstigen Preisen. Z. B. Seifen, Soda, Stärken, Borax, ENKA, Bleich- u. Fleckennittel, Waschblau, Stecknadeln, Agraffen, Baumwollgewebe, Emballage, Adressgewebe, Moltons, Filze, Gurten, Seile, Waschnetze, Wäschezangen, Transportsäcke, Zeichengarn, -tinte etc.  
**Verlangen Sie Preise bei Bedarf.**  
Journit tous les articles pour buanderies et repassage en bonne qualité et à prix favorables. Par exemple savons, soude, amidons, borax, poudre ENKA pour blanchir et remédies contre taches, bleus, epingles, agraffes; toiles crues, d'emballage, d'amiante, moltons, feutres, sarngles, filets, pinces, sacs pour linge sale, cotons et encres p. marquer, etc. Garnitures pour calandres. **DEMANDEZ OFFRES.**

**AVIS!** Interessenten bringen wir hiermit zur Kenntnis, dass die „Hotel-Revue“ anlässlich der diesjährigen Delegierten-Versammlung des Schweizer Hoteller-Vereins und in Verbindung mit der in Luzern stattfindenden Schweizerischen Kochkunstausstellung am 31. Mai als Sondernummer erscheint. Diese Ausgabe bietet für die inserierende Geschäftswelt eine vorzügliche Reklamegelegenheit und bitten wir, die Anmeldung zur Beteiligung an derselben noch diese Woche vorzunehmen. Nähere Auskunft durch die **Administration der „Hotel-Revue“**  
Telephon 2406 Basel.

Neueinrichtung und Führung von **Buchhaltungen**  
Bilanz-Abschlüsse Revisionen  
**E. Eberhard**  
Briefadresse Bahnpothof 100, Zürich. Teleph. Klotten Nr. 37.



**A.-G. Möbelfabrik Horgen-Glarus in Horgen**  
Vorteilhafteste Bezugsquelle in **MOBILIAR**  
für Restaurants, Cafés, Speisesäle, Vestibules etc.

On demande **gouvernante d'étage** et un bon **ménusier d'hôtel**  
S'adresser au Grand Hôtel de Morgins.

**SCHWABEN-RUSSEN** vernichten Sie sicher mit dem giftigen, gesetzlich geschützten **KAFER-LISOR**  
KL. PORTION FR. 2.- GR. PORTION FR. 4.-  
3 GR. PORTIONEN FR. 11.-  
KEINE NACHWÄSSE!  
**LISOR = CHEMISCHE PRÄPARATE ROMANSCHORN**

**CASTEL MELROSE MONOPOLE**  
Grands Bourdeaux Délicieux vins!  
Vente exclusive  
**Lambert Picard et C<sup>e</sup>**  
Lausanne

## Cours de cuisine de l'Ecole professionnelle de la Société Suisse des Hôteliers à Cour-Lausanne.

Le 2 juillet 1923 commencera un **nouveau Cours** d'une durée de quatre mois, pour dames et messieurs.

Demander programme et renseignements à La Direction de l'Ecole.

### A nos abonnés et lecteurs.

La parution du présent numéro a été retardée d'un jour par le lundi de Pentecôte, férié au bureau et à l'imprimerie. — La semaine prochaine, à cause de la Fête-Dieu, la clôture, pour la rédaction et les insertions, devra être avancée au lundi soir. Prière à nos annonceurs et correspondants d'en prendre note.

La rédaction et l'administration de la Revue suisse des hôtels.

## Avis aux Sociétaires

### Droits d'auteurs.

Aux termes de la convention de faveur conclue le 1er septembre 1913 avec la « Société des Auteurs, Compositeurs et Editeurs de musique », une liste des établissements possédant un orchestre permanent doit être dressée au printemps de chaque année.

En conséquence, nos honorables sociétaires sont vivement priés de faire connaître à notre Bureau central, le plus tôt possible, au plus tard jusqu'au 5 juin, le nombre des musiciens engagés ou dont l'engagement est prévu pour le service de leur orchestre.

Sont astreints à livrer ces indications:

1° tous les sociétaires qui, pendant la saison, soit seuls ou ensuite d'arrangements avec d'autres hôtels ou sociétés locales, occupent un orchestre permanent et n'ont pas encore conclu de contrat avec l'agent de la « Société des Auteurs, Compositeurs et Editeurs de musique » pour obtenir l'autorisation nécessaire en vue de l'exécution publique d'œuvres musicales;

2° tous les sociétaires possédant un contrat particulier conclu avec l'agent de la Société des Auteurs, mais dont le nombre des musiciens a subi cette année un changement ou qui auraient renoncé pour l'avenir à avoir un orchestre permanent.

Sur demande à adresser au Bureau central, tout sociétaire recevra un exemplaire de la Convention conclue entre la « Société des Auteurs, Compositeurs et Editeurs de musique » et la Société Suisse des Hôteliers.

Bâle, le 22 mai 1923.

Au nom du Comité central:

Le Président central: A. BON.

Le Directeur du Bureau central: KURER.

## Nouvelles de la Société

### « Divers et imprévu ».

Comme nos sociétaires l'ont appris par la circulaire datée du lundi de Pentecôte et expédiée en même temps que le rapport annuel, ce tractandum de l'ordre du jour de notre Assemblée des délégués des 8/9 juin va prendre une importance toute particulière à différents points de vue. On sentait depuis quelque temps déjà qu'il y avait quelque chose dans l'air. Cela n'empêchera pas la S. S. H. d'examiner à Lucerne, calmement et objectivement, les questions importantes qui ont surgi. La solution devra être adaptée aux circonstances actuelles.

### Assurances allemandes.

Défense des intérêts des sociétaires assurés auprès de compagnies allemandes d'assurance sur la vie.

Nos sociétaires se souviennent encore que nous avions recommandé à ceux d'entre eux qui ont contracté des assurances-vie auprès de compagnies allemandes de s'inscrire auprès de l'Union suisse des arts et métiers à Berne, dont notre Société fait partie comme section de l'Union des classes moyennes du commerce. On peut aujourd'hui constater que

les hôteliers sont très fortement touchés par cette question des assurances allemandes; parmi les différentes branches des arts et métiers et du commerce, c'est même l'hôtellerie qui, sous ce rapport, présente relativement le plus fort pourcentage, bien que toutes les personnes intéressées directement n'aient pas jugé à propos de s'inscrire. Elles devraient en tout cas le faire immédiatement.

Le Comité central de l'Union suisse des arts et métiers est maintenant entré comme membre collectif dans l'association centrale suisse des assurés auprès de compagnies allemandes, en vue de la défense commune des intérêts lésés. Il est représenté par M. le Dir. Kurer.

A l'heure actuelle, des pourparlers sont encore en cours entre l'association précitée et les autorités fédérales en vue d'obtenir en faveur des assurés suisses gravement lésés une aide financière de la Confédération plus considérable que celle qui a été prévue tout d'abord. D'autres pourparlers ont été entrepris avec les compagnies suisses d'assurance-vie en vue de la reprise par ces compagnies sans trop grandes pertes pour les assurés, moyennant l'appui de la Confédération, des polices d'assurance des compagnies allemandes qui ne peuvent plus faire face à leurs obligations à cause de la chute des cours.

Les discussions avec les compagnies suisses au sujet des modalités de cette reprise n'ont donné encore aucun résultat satisfaisant. Il y a deux possibilités d'arrangement. Ou bien le montant initial de l'assurance resterait le même et serait entièrement payé, et alors il faudrait prolonger la durée primitivement prévue dans les contrats allemands pour le paiement des primes, — ce prolongement serait d'autant plus grand que l'assurance existe depuis plus longtemps — ou bien l'assuré devrait se résigner à une réduction du montant de sa police, s'il estime que le prolongement envisagé n'est pas compatible avec sa situation. En tout cas chaque assuré devra consentir à une restriction plus ou moins importante des droits qui lui étaient garantis par l'assurance primitive allemande, car l'aide financière de la Confédération ne sera certainement pas suffisante pour empêcher tout préjudice.

En vue de mieux connaître les vœux et la situation des assurés pour continuer les pourparlers avec les compagnies suisses, l'association en question a adressé à tous les assurés inscrits auprès d'elle ou auprès de l'Union suisse des arts et métiers une circulaire exposant en détail les négociations qui ont eu lieu et donnant à chaque assuré qui s'est annoncé la possibilité, en remplissant un questionnaire, de déclarer s'il préfère le prolongement de la durée du paiement des primes avec maintien du montant intégral de l'assurance, ou bien le maintien de la durée des paiements prévue dans le contrat avec réduction du montant de l'assurance.

Cette circulaire avec le questionnaire seront également envoyés ces jours-ci par le secrétariat de l'Union suisse des arts et métiers aux sociétaires assurés qui se sont inscrits chez lui. Nous leur recommandons, dans leur propre intérêt, de lire très attentivement la circulaire et de retourner le questionnaire, dûment rempli, le plus tôt possible, au plus tard pour fin mai, en se servant de l'enveloppe déjà adressée qui est jointe à l'envoi.

Le Secrétariat de l'Union suisse des arts et métiers, Birgerhaus, Berne.

Chaque assuré soucieux de son avenir et de celui de sa famille sait maintenant ce qu'il a à faire.

### La révision du régime des alcools.

IV. Ce que disent les adversaires du projet (suite).

#### B. L'attitude des cafetiers.

Nous avons cité dans notre dernier article les cafetiers au nombre des adversaires du projet d'extension du monopole de l'alcool. On fait largement usage, dans ces milieux, du droit d'exprimer publiquement son opinion et l'on mène contre la révision constitutionnelle une campagne très active. Même les partisans de la réforme sont forcés de reconnaître que leurs arguments ne peuvent pas être écartés sans autre, bien qu'ils soient avant tout dictés par la crainte d'être lésés dans des intérêts immédiats.

Les cafetiers se déclarent avant tout adversaires de la politique de monopole, d'étatisme et de bureaucratisme. Ils estiment que la guerre devrait avoir ouvert les yeux des ci-

loyens et leur avoir suffisamment démontré ce que l'on peut attendre des monopoles, comme de l'Etat commerçant et fabricant. Les exploitations de l'Etat n'ont donné que des déficits et des déboires. Les fonctionnaires qui les dirigent ne se considèrent plus comme les serviteurs du peuple, mais agissent très souvent en véritables maîtres. Chaque nouveau monopole, chaque extension de monopole existant enlève au citoyen encore une parcelle de sa liberté.

Les cafetiers relèvent aussi le caractère fiscal très prononcé du projet de révision. Ils expriment la crainte qu'à la suite de la perception des taxes de concessions et autres le prix des eaux-de-vie monte à tel point qu'il en résultera une forte diminution dans la consommation. La tendance manifestée actuellement dans ce domaine, selon eux, n'est qu'une étape sur le chemin de la prohibition totale de toutes les boissons alcooliques, en tout cas sur le chemin de l'option locale. Le renchérissement de l'eau-de-vie, grâce à la presque disparition de la concurrence des liqueurs, aura pour conséquence le renchérissement du vin et de la bière. Sans que le bon peuple s'en aperçoive, on conduit à la mise à sec et à la tutelle des abstinentes.

Les clauses d'exécution de l'article constitutionnel révisé inspirent fort peu de confiance aux cafetiers. Le projet qui en a été publié laisse entrevoir que l'on donnera des compétences fort étendues au Conseil fédéral et à la Régie des alcools, par exemple celle de fixer les conditions de l'octroi des concessions aux distilleries, celle de déterminer les conditions de la reprise par la Confédération des produits des distilleries de fruits, celle d'établir un prix uniforme pour l'alcool importé, celle de régler les conditions de vente de l'alcool potable et de l'alcool industriel, celle de prendre des mesures spéciales au sujet des importations, etc., autant de motifs pour les cafetiers d'affirmer que l'application du projet causera au peuple, et non seulement aux intéressés directs, de profondes déceptions.

Sans être pessimiste à ce point et sans voir les choses sous un angle aussi extrême, on ne peut s'empêcher de réfléchir en présence de ces considérations. Un chef abstinent n'écrivait-il pas dans un rapport, en 1905-1906, qu'après l'interdiction de l'absinthe on travaillerait à la suppression de toutes les boissons alcooliques, vin et bière compris? N'arrivons-nous pas maintenant à la deuxième période, celle du mouvement contre les liqueurs autres que l'absinthe? Au lieu d'attaquer la position de face, on cherche à l'enlever de flanc en établissant un monopole qui deviendra peu à peu prohibitif et qui se combinera finalement avec un impôt sur le vin et la bière dont on a du reste déjà parlé.

Un autre argument à retenir aussi est le suivant: Une forte partie du produit de la Régie n'est pas attribuée à la lutte contre l'alcoolisme proprement dit, mais à la lutte contre l'alcool, ce qui n'est pas du tout la même chose. Il y a ici la même distinction à établir qu'entre l'usage et l'abus.

Nous ne répéterons pas ici les arguments contraires, énumérés dans notre article du 10 mai: « Ce qui disent les partisans de la réforme ». Nous laissons au lecteur le soin de les opposer à ceux des cafetiers. Mais nous nous permettrons cependant quelques remarques.

Ou bien, sous le nouveau régime, l'eau-de-vie potable, qui intéresse seule les cafetiers, renchérira considérablement, ou bien son prix n'augmentera que dans une mesure modérée. Dans le premier cas, la Régie fédérale peut déjà faire son deuil des beaux millions qu'elle attend; les abstinentes seront au anges, mais le fisc sera déçu, et chaque année davantage. Dans le second cas, il en ira de l'eau-de-vie comme du vin et de la bière. Le prix de la bière, à l'heure actuelle, est encore à peu près le double de celui d'avant-guerre. Pourtant la consommation de cette boisson, loin de diminuer, semble plutôt augmenter, surtout dans les grands centres industriels. Le vin, malgré son prix élevé, trouve toujours des amateurs. Si les concessionnaires des distilleries ne se récupèrent pas de leurs taxes sur la qualité de leurs produits, la consommation ne sera pas considérablement influencée. Quant au bénéfice du cafetier, il restera le même, comme le cas s'est produit pour la bière.

Ceux qui seront le plus durement frappés, ce seront les « gros consommateurs » d'eau-de-vie. Mais ce sont précisément ces intéressés personnages qui, s'ils vieillissent, ont presque régulièrement besoin de l'assistance publique sous ses diverses formes. Il n'est que juste, semble-t-il, de prélever sur leurs

dépenses un certain tribut qui servira à adoucir un peu la fin de leur existence mal commencée.

La question de la mise au sec menaçante est plus grave. Le résultat probable de la votation du 3 juin donnera, à n'en pas douter, une nouvelle impulsion aux efforts de l'abstinence, qui aura réalisé, au moins partiellement, un nouveau point de son programme. En Suisse, il lui sera impossible d'aller aussi vite en besogne qu'en Amérique; elle n'en progresse pas moins petit à petit et la lenteur imperceptible de cette marche est elle-même un danger, car elle trompe la vigilance de l'adversaire. Il ne faut pas se faire trop d'illusions sur la ferme volonté du peuple helvétique de ne pas se laisser imposer l'humiliante contrainte de la prohibition. Aujourd'hui il n'y consentirait jamais. Mais dans dix, dans vingt ans, quand il aura été suffisamment « travaillé », quand peut-être les conditions civiques auront été profondément modifiées, le peuple suisse pourrait bien, si l'on n'y prend garde, se laisser glisser doucement dans la situation infenable qui existe actuellement aux Etats-Unis. Mg.

### Au Comptoir suisse.

Le Comptoir suisse de Lausanne a décidé d'organiser cette année une conférence pour l'expansion économique de la propagande suisse à l'étranger. Cette conférence, qui coïncidera avec une réunion des Suisses à l'Etranger, aura lieu le 14 septembre 1923, veille de la Journée officielle du Comptoir suisse, et nous tenons à la signaler d'ores et déjà à l'attention de nos lecteurs.

Il y a longtemps que la question de notre propagande économique à l'étranger préoccupe tous ceux qui y voient un des moyens les plus efficaces d'atténuer la crise économique. Nous possédons un grand nombre d'institutions qui doivent servir à notre expansion économique. Citons, parmi les plus importantes, nos légations et nos consulats, les Chambres de commerce suisses, en Suisse et à l'étranger, les foires et comptoirs d'échantillons, l'office des expositions et bureaux de renseignements de Zurich, le bureau industriel suisse de Lausanne, nos offices de tourisme et de transports, etc.

Toutes ces organisations rendent des services réels, mais leurs efforts sont trop souvent morcelés et dispersés, quand ils ne se neutralisent pas les uns les autres. Ce qui fait défaut, c'est un plan d'ensemble, l'unité de vues assurant un plein rendement.

Il importe de mieux coordonner et de concentrer le travail de propagande et de documentation, il convient d'établir une liaison plus étroite entre les diverses institutions qui se proposent le même but, afin d'éviter le gaspillage des forces et de l'argent.

Tel est, de façon très générale, le programme qui sera proposé à la conférence projetée. Quelques rapports, aussi concis que possible, seront présentés par des spécialistes de ces questions et leurs conclusions seront soumises à une discussion approfondie, laquelle, on peut l'espérer, aboutira à des résultats pratiques.

D'autre part, cette conférence économique sera combinée avec une réunion des Suisses à l'étranger, afin de donner à nos compatriotes de la IVe Suisse l'occasion de faire entendre leurs vœux et de nous donner leur avis sur des questions qui les intéressent au premier chef. On peut escompter une forte participation des Suisses à l'étranger, qui choisissent volontiers le mois de septembre pour voyager et séjourner en Suisse. Une partie patriotique et récréative est également prévue, afin de permettre à nos hôtes de fraterniser avec leurs compatriotes de la mère patrie.

Un comité d'initiative s'est déjà constitué et va se compléter prochainement sous les auspices d'un grand comité de patronage. Cette conférence ne manquera pas d'éveiller un vif intérêt auprès de nos producteurs, de nos industriels et de nos commerçants, de tous les milieux du tourisme et de l'hôtellerie, comme auprès de tous ceux qui aperçoivent dans l'organisation méthodique de notre expansion économique un des moyens les plus propres à favoriser la reprise des affaires.

### Pensées.

Le travail recueille, apaise; il élève le niveau habituel de la pensée. Le travail fait diversion aux mille petits tracassiers qui absorbent trop souvent notre existence. X.

## La Fête des Narcisses.

Montreux s'apprête à célébrer, les samedi et dimanche 2 et 3 juin prochain, sa 11<sup>ème</sup> Fête des Narcisses. Cette manifestation artistique, dont la renommée s'est déjà étendue bien au delà de nos frontières et d'un cachet si particulier, cette fête des fleurs où est roi le narcissé étoilé, attirera de nouveaux des foules dans notre Riviera romande. Le comité a rompu avec la tradition. Au lieu de commander un scénario et sa partition, il a fait appel aux fameux Ballets russes de Serge Diaghilev, qui ont fait des tournées triomphales aux États-Unis et en Angleterre. Ils interpréteront à Montreux deux œuvres de grande valeur, le Ballet des Sylphides de Chopin et le Ballet de la légende de la Belle au Bois dormant de Tchaïkovsky. Cette dernière œuvre a été conçue à Montreux même, où le grand compositeur a habité pendant dix ans. Les ballets seront accompagnés par un orchestre symphonique de 60 musiciens, sous la direction de M. Ernest Ansermet. En outre, le comité d'organisation s'est assuré le concours de Mme Martinielli, soliste des concerts du Conservatoire de Paris et des concerts Colonne. Il est certain que les ballets russes de Diaghilev attireront à Montreux, outre les habitués des Fêtes des Narcisses, de nombreux visiteurs qui n'y iraient pas sans cette attraction de tout premier ordre. En pareil événement musical et artistique de grande valeur, un rétrospectif de Montreux ne manquera pas de profiter.

Mais la tradition sera maintenue en ce qui concerne le Corso fleuri et la bataille de fleurs et de confettis. Les défilés fleuris de Montreux passent pour être parmi les plus beaux, non seulement pour leur extrême richesse, mais aussi à cause du grand nombre des concurrents. Ils sont aussi parmi les mieux dotés en prix (plus de 12.000 francs). Pendant plus d'une heure que dure le défilé, ce ne sont que fleurs et rubans qui recouvrent à les faire complètement disparaître les somptueuses automobiles ou les voitures de maîtres. Et c'est aussi une bataille effrénée de narcisses, de serpents et de confettis.

Le soir du samedi, les merveilleux golfes de Montreux s'illuminent. Partout ce ne sont que lumières et que flammes. Les grands édifices se profilent brillamment dans l'ombre de la nuit. Les barques, illuminées elles aussi, prennent part au concours d'embarcations, éclatantes de mille feux qui se reflètent dans le lac. Les fusées sifflent; un feu d'artifice grandiose est tiré sur l'eau.

Puis ce sont les fêtes de nuit au Kursaal et au Pavillon des Sports, fêtes où l'on danse longtemps, longtemps, au rythme des jazz les plus modernes.

L'affiche est la même que celle de l'année dernière. Le public a revu avec plaisir la délicieuse jeune fille au corps svelte, tout de blanc vêtu dans le champ blanc des narcisses et qui lève vers le ciel, en un geste d'invocation, une gerbe de narcisses épanouis. Le comité a eu raison de conserver la belle affiche désormais connue au loin et dont le caractère de décor poliment si bien les charmes du pays.

## Maladies infectieuses en Suisse.

(Communiqué du Service fédéral d'hygiène publique.)

La presse étrangère publie de temps à autre des nouvelles erronées ou fort exagérées au sujet de l'épidémie de variole qui a régné et qui régnait encore dans quelques régions de la Suisse. Il convient de rétablir les faits en constatant que si la variole n'a pas encore disparu de notre pays, elle n'est en rien évidente et qu'elle est conservée d'autre part le caractère d'absolute bénignité qui a caractérisé ses débuts l'épidémie actuelle. A l'exception du petit foyer de Bâle qui remonte aux premiers mois de l'année 1921, et qui a présenté une certaine gravité, l'épidémie actuelle n'a provoqué que deux décès. Elle ne saurait donc être assimilée à la petite vérole noire, dont ont parlé certains journaux. En fait, la variole, telle que nous l'observons actuellement en Suisse, est beaucoup moins dangereuse que les maladies contagieuses banales, qui ne disparaissent jamais complètement du pays et dont personne ne se préoccupe. Il convient d'ajouter encore que la décision prise par le Conseil fédéral de rendre la vaccination obligatoire dans les parties du pays où régnait l'épidémie permettra dans doute de voir bientôt la fin de celle-ci.

En ce qui concerne la fréquence des maladies infectieuses, les journaux suisses, ont publié récemment des renseignements qui pourraient aussi induire le public en erreur. Ils ont écrit en effet qu'il avait été signalé 70.000 cas de maladies infectieuses en 1922, alors que l'année 1921 n'en avait eu que 23.000. Ce qu'ils ont oublié de dire, c'est que cette augmentation apparemment inquiétante, était due à une reprise de l'épidémie d'influenza — maladie soumise en Suisse à la déclaration obligatoire — qui s'est manifestée pendant les trois premiers mois de l'année 1922 et qui a atteint d'une façon générale assez légère environ 60.000 personnes, après qu'elle a presque complètement disparu. Si nous faisons abstraction de l'influenza, nous constatons que les autres maladies infectieuses ont présenté en 1922 un fort recul: c'est ainsi que la diphtérie a passé de 7.700 cas à 4.400 et la fièvre typhoïde de 400 à 260. Nous pouvons affirmer, par conséquent, que la situation sanitaire de la Suisse est d'une façon générale bonne et qu'elle ne peut donner lieu à aucune inquiétude.

## Le tourisme en Suisse en 1922.

(suite et fin.)

Le « Volkswirtschaftskammer des Berner Oberlandes » a établi, pour la saison d'été 1922, des graphiques très bien compris et fort instructifs. Il y a un graphique, représentant la proportion des lits occupés où nous voyons que les chiffres du mois d'août ont passé de 40 % à 50 % de 1920 à 1922. Sur un autre graphique figure la proportion des touristes, classés par nationalités, dans les hôtels des différentes classes (4 classes), calculée sur un nombre total de 45.000 touristes. Dans la première classe il y a eu 29 % de touristes, des hôtels américains, les 18 % sont des Anglais, les 8 % des Français, les 5 % des Suisses et les 4 % des Hollandais. Dans la 4<sup>ème</sup> classe (2a), le 26 % sont des Anglais, le 21 % des Suisses, le 8 % des Hollandais, le 10 % des Américains et le 8 % des Français. Les Américains n'ont guère fréquenté que les palaces, les Anglais sont descendus da-

vantage dans les hôtels des classes 1b, 1c, 2a et ont été très nombreux dans tous les hôtels. Les Français se sont trouvés en nombre presque égal dans les différentes classes, les Suisses et les Hollandais ont été beaucoup plus nombreux dans les hôtels de 2<sup>ème</sup> classe que dans les palaces, etc. etc. Ces excellents graphiques permettent de nombreuses remarques et constatations qui pourront être extrêmement utiles au point de vue de la répartition et de l'intensification de la propagande en général. Durant la saison d'été 1922, les touristes les plus nombreux dans l'Oberland bernois ont été les Anglais (23 %), les Américains (22 %), les Suisses (21 %), suivis à quelque distance par les Hollandais (12 %), puis par les Français (9 %). Les Allemands, qui formaient le plus gros contingent des touristes avant la guerre, ne formaient plus en été 1922 que le 1,7 %, tandis que les Américains du Sud atteignaient le 3 % des touristes.

La saison d'hiver 1922-23 a également été bonne et le mouvement des étrangers dans les stations d'altitude a été en progrès presque général. Quelques stations ont même été particulièrement favorisées et ont retrouvé leurs effectifs d'avant-guerre. Les Anglais ont été particulièrement nombreux. La fréquentation des trains de sports Angleterre-Grisons et Angleterre-Oberland bernois le démontre suffisamment. Le train Angleterre-Grisons a transporté, au départ de Bâle, de décembre 1922 à février 1923, 8075 voyageurs, alors qu'il n'en avait transporté au départ de Bâle, de décembre 1921 à février 1922 que 3974, soit une augmentation de 4128 voyageurs. Le train Angleterre-Oberland bernois a transporté, de décembre à février, 5585 voyageurs, en 1921-22, il n'en avait transporté que 2995; augmentation 2660 voyageurs, soit 90,9 %. En outre, il y a lieu de noter que le train de saison Calais-Interlaken n'a pas été utilisé par les sportsmen suisses et qu'une partie des sportsmen anglais se rendent dans l'Oberland bernois en passant par Paris-Dion-Pontarlier et par Paris-Belfort-Delle-Berne.

Durant la saison d'hiver 1922-23, d'une manière générale, les nationalités de beaucoup plus représentées, à part les Suisses, ont été les Anglais, les Français, les Américains et les Hollandais.

D'après nos calculs et les renseignements qui nous sont parvenus jusqu'à présent, les Anglais ont passé de l'hiver 1921-22 à l'hiver 1922-23, du 8,4 % au 10,5 %, les Français du 5,1 % au 8,2 %, les Américains du 5,2 % au 6,8 % et les Hollandais du 4 au 6 %.

Voici encore quelques renseignements sur le mouvement des étrangers dans quelques stations et régions.

A Lausanne, augmentation générale, due certainement pour une bonne part à la Conférence d'Orient.

Dans les Grisons: forte augmentation des Anglais, augmentation des Américains du Nord, Français, Scandinaves, Espagnols, Portugais, Italiens. Les Hollandais ont peu ou pas augmenté, les Grecs ont diminué, sans parler des Allemands, Autrichiens, Hongrois et Russes qui continuent à diminuer un peu partout.

A Tessin, augmentation des Anglais, Français, Hollandais, Scandinaves, forte augmentation des Américains du Nord.

A Gstaad, très forte augmentation des Anglais, Hollandais, Français, Américains du Sud qui ont doublé; augmentation des Américains du Nord, Belges. Forte augmentation sur la saison passée en général.

A Zurich, augmentation des Français, Anglais, Hollandais, Espagnols, Américains du Sud, Espagnols et Scandinaves.

A Genève, augmentation des Américains, Anglais, Hollandais, Espagnols, Américains du Sud, diminution des Suisses, Français et Belges. Pour conclusion, nous pouvons constater que les résultats obtenus pendant ces dernières saisons d'été et d'hiver ne sont évidemment pas encore comparables à ceux des années d'avant-guerre. Néanmoins, si l'on tient compte des circonstances énoncées plus haut, nous pouvons déjà nous féliciter en considérant ce qu'a été le mouvement des étrangers pendant cette période. Si les touristes allemands, autrichiens, russes, après avoir été de nos meilleurs clients, sont forcés par les circonstances de désertir nos stations, nous constatons que les touristes d'autres pays: Hollande, Pays scandinaves, Espagne, républicains de l'Amérique du Sud, qui accourent chez nous de plus en plus nombreux, certains d'entre eux plus nombreux même qu'en 1914.

Il n'y a donc pas lieu de se décourager, bien au contraire, puisque la situation s'améliore et qu'on peut espérer qu'elle continuera à le faire. Les résultats déjà acquis nous engageant à poursuivre avec bon espoir la propagande par l'O. S. T. et par tous ceux qui s'intéressent à l'avenir du tourisme suisse, certaines sources de notre mouvement des étrangers ont été, par ailleurs, il en est d'autres qui, bien qu'encore modestes, s'ouvrent pleines de promesses.

Il faut modifier quelque peu le matériel et la diffusion de la propagande, afin de l'adapter toujours plus aux besoins du moment; la meilleure propagande restera sans effet dans certaines régions aussi longtemps que la situation générale ne sera pas modifiée; d'autre part, il est certain que le matériel de propagande rédigé en langues hollandaise, allemande, espagnole et même portugaise, devient toujours plus nécessaire.

Il s'agit donc de continuer et d'intensifier toujours plus le travail commencé: le jeu en vaut la peine, puisque toute notre économie nationale est appelée à en profiter.

## Le golf links de Genève.

L'existence d'un jeu de golf à proximité d'une station d'étrangers est devenue l'un des meilleurs moyens d'attirer et de conserver la clientèle anglomane. Depuis le début du golf links de Genève, le 6 mai, la Suisse en compte quatorze, dont une demi-douzaine en Suisse romande.

L'ouverture du golf links d'Onex, près Genève, est l'épilogue heureux d'une longue suite de tentatives qui se sont produites pendant une vingtaine d'années. On a fait successivement des essais aux Charmilles, à Plan-les-Ouates, à Collex-Bossy, au Lignon et enfin à Onex. C'est au regretté sportsman M. Colgate qui sont dues les premières initiatives. Depuis le début du golf links d'abord c'est la clientèle étrangère qui fit défaut, puis on se heurta à l'obstacle de la cherté des loyers. L'Association des Intérêts de Genève s'occupe de la question déjà depuis de nombreuses années. C'est elle qui a décliné la dernière initiative.

Aujourd'hui la participation d'un nombre suffisant de joueurs est assurée. D'autre part, le terrain choisi a recueilli l'approbation presque unanime des membres inscrits, soit au secrétariat de la Société des nations, soit au Bureau international du travail, soit parmi les intéressés genevois.

Le terrain d'Onex, d'une superficie de 25 hectares, a permis d'installer un jeu de neuf trous sur un terrain perméable et suffisamment accidenté. Dans un Club House en construction on trouvera, dès la fin de mai, une crémérie, des vestiaires, des douches, etc.

Les initiateurs du golf à Genève ont pu mener leur tâche à bon port grâce à l'appui dévoué qu'ils ont trouvé auprès des membres du secrétariat de la S. D. N. et du B. I. T., du Syndicat des Hôteliers et de généraux souscripteurs.

Le Golf-Club de Genève, créé tout récemment, compte déjà plus de 160 membres. Il est dirigé par un comité composé de MM. G. de Loriot, président; Ed. Weber, président de l'Association des Intérêts de Genève, vice-président; J. Turrhini, trésorier; colonel Hiatt; F. Walters; M. R. Burge; Mrs. Cull; E. Hüni; E. Perréard; R. Cramer; P. Tradsch; M. Naef et F. de Planta.

Un professionnel anglais, M. Ross, de Birmingham, un golfeur de grande réputation, a été engagé et donnera des leçons aux débutants.

## Un cinquantenaire rafraîchissant.

Il s'agit du cinquantenaire de l'invention des douches par le Français Delabost.

François-Merry Delabost naquit à Saint-Saire, près Neuchâtel-en-Bray, le 29 août 1836. Il mourut en 1918.

C'est en 1873 qu'il eut l'idée d'installer des baigns dans les prisons de Rouen, dont il venait d'être nommé médecin.

Un simple filet d'eau, pensa-t-il, coulant d'un robinet, lave aussi bien les mains que toute l'eau d'un cuvette. Il voulut essayer de nettoyer un homme avec de l'eau chaude tombant en pluie.

Il choisit donc, parmi les prisonniers, le plus sale et le fit arroser par un gardien monté sur une échelle. En peu de temps, avec vingt litres d'eau chaude, il eut le même résultat que s'il avait laissé l'homme tremper dans une baignoire. Or on sait qu'un bain exige environ trois cents litres d'eau.

Merry Delabost fit un rapport, puis d'autres rapports. Il y eut enquête, paperasses...

Le bon docteur, en 1907, pouvait écrire qu'il fallait avoir chaud ou vide pour avoir droit au « bain-douche ». Par contre, dès 1879, les casernes de Berlin étaient dotées des appareils nécessaires. A l'étranger, les installations se multipliaient.

A raison d'honorer les poètes et de célébrer leur anniversaire, mais Merry Delabost, qui apporta aux humains un grand bien-être et une arme pour la santé, mérite bien, lui aussi, un hommage public.

On se souvient de sa douche et de sa redouche en son honneur!

## Nouvelles des Sections

Société des Hôteliers de Montreux et Environs. La rédaction française de l'Hôtel-Revue vient seulement de recevoir le 44<sup>ème</sup> rapport du Comité de cette société sur l'exercice annuel de 1922. Malgré l'époque un peu tardive, nous en donnons ci-dessous un bref résumé. — La Société comptait, en 1922, 115 membres représentant 6.676 chambres. Un léger déchet s'étant produit pendant l'année, elle comptait au début du présent exercice 114 membres, représentant 6.421 chambres. Ses comptes ont balancé par fr. 20.397,15 avec un solde débiteur, reporté à nouveau, de fr. 2.893,95. Le Sanatorium, à lui seul, a occasionné fr. 5.815,20 de frais. Quand il est fermé, un cas de maladie en nécessite la réouverture précipitée et coûteuse; s'il est ouvert, il n'y a pas de malades, ou bien les hôteliers les gardent chez eux. Le Comité a cherché à vendre l'immeuble, mais il n'a pas trouvé d'acquéreur. Le budget pour 1923 prévoit fr. 19.120 aux recettes et fr. 20.445 aux dépenses. Le rapport consacre ensuite un chapitre aux démarches tentées en vue d'obtenir une réduction des taxes des chemins de fer; nos lecteurs connaissent l'attitude intransigeante des organes compétents. Après avoir consacré quelques pages à l'impôt sur les étrangers dans le canton de Vaud (question qui a déjà été traitée dans nos colonnes), les auteurs nous entretiennent des examens des apprentis cuisiniers et sommeliers, de la lutte en faveur de Montreux, de la circulation domiciliaire des véhicules à moteur, du contrôle des prix, du Guide des Hôtels de Montreux et Environs, tiré à 5.000 exemplaires, d'une convention concernant le « Journal des Etrangers », de l'échec du projet de fusion de cet organe avec la « Gazette des Etrangers » de Lausanne et la « Pro Letania », etc. — Le Comité comprenait en 1922: MM. A. Emery, président; E. Borel, vice-président; Schön, Murrisset et Nicodet, avec M. H. Sprinz comme secrétaire. MM. Borel, Schön et Murrisset constituaient la commission de publicité; M. Nicodet présidait la commission des prix minima et celle des examens des apprentis de cuisine.

## Sociétés diverses

Le Pro Lemano tiendra son assemblée générale annuelle le samedi 26 mai à 15 heures, au Restaurant des Deux-Gares à Lausanne. A l'ordre du jour: procès-verbal, rapport annuel, comptes et budget, modifications aux statuts, communications du comité, propositions individuelles. Les membres actifs reçoivent une convocation personnelle; les membres adhérents sont également invités à l'assemblée, où ils ont voix consultative.

« Pro Campagna ». L'organisation suisse « Pro Campagna » a tenu le 12 mai à Lucerne sa deuxième assemblée annuelle ordinaire sous la présidence du professeur de Salis. Le rapport annuel, présenté par M. E. Probst, architecte à Bâle, montre que pendant l'année l'association a donné gratuitement de nombreux conseils touchant la construction de bâtiments et a proposé des améliorations propres à conserver la beauté des sites. Une exposition des styles suisses, organisée par M. Lehmann, directeur du musée national à Zurich, a été ouverte et durera jusqu'au 3 juin.

La Société suisse des cafetiers convoque son assemblée ordinaire des délégués pour le 5 juin

prochain à 14 h. 30 et le 6 juin à 8 h. à Sarmen, à l'Hôtel de la Couronne. A côté de l'ordre du jour statutaire, l'assemblée aura à s'occuper de la révision des articles de la constitution fédérale relatifs à l'alcool, d'une demande de subvention de la section de Bâle-Ville, du concours de tenue de comptabilité spéciale pour cafés, de la question de la participation des cafetiers à la vie politique et des questions relatives à la bière. — Le 7 juin aura lieu à Lucerne la Journée suisse des cafetiers, avec le programme suivant: jusqu'à 10 heures, réception des participants dans les locaux des conférences du hall de l'exposition d'art moderne; 11 h.: discours de bienvenue dans le hall; 12 h.: repas dans les hôtels et restaurants désignés; 14 h.: promenade sur le lac (départ côté gare); vers 4 h.: retour; communications pour rentrer dans toutes les directions. En cas de mauvais temps, la course en bateau sera remplacée par une réunion familiale. Le soir, grande soirée avec attractions dans le hall de l'exposition. Le deuxième jour (facultatif), promenades dans les environs, la carte de fête donnant droit à des tarifs réduits.

La Société de développement de Montreux a tenu dernièrement, au Kursaal, son assemblée générale annuelle, la seconde, sous la présidence de M. de Vuilleumier, président de la commission. Après la lecture et l'approbation du procès-verbal de la dernière assemblée, le président, M. de Vuilleumier, présente le rapport du comité, un travail assez long et fort intéressant sur lequel nous espérons avoir l'occasion de revenir. Le rapport, vigoureusement applaudi, est adopté sans discussion. Le trésorier, M. Gerber, lit ensuite le rapport du financier. Le Comité de profits et pertes accuse un déficit de fr. 1.206 et un total de dépenses de fr. 22.737,05. Les cotisations des 488 sociétaires ont fourni fr. 13.255,50. Les subvendes des communes des Planches, du Châtelard et de Vevy se sont élevés à fr. 7.800, —. Une somme totale de fr. 10.617,04 a été consacrée à la réclamation. Les dépenses d'utilité publique ont atteint fr. 8.966,35. — En remplacement de MM. A. Emery et Pollak, démissionnaires, l'assemblée nomme membres du comité M. Dr. Zehnder, M. J. Moliner, notaire et M. Krähelin, avocat. Les cinq paragraphes des statuts sont modifiés sans grands débats. A quelques questions posées sur la façon dont s'effectue la réclamation pour Montreux, le président répond sagement qu'il faut régler sa bouche d'après sa poche! En terminant, il annonce que par suite d'une entente avec la « Zurich », la Société de développement de Montreux est en mesure d'assurer tous les participants aux manifestations qu'elle organise.

A. I. H. Le Comité exécutif de l'Alliance internationale de l'Hôtellerie s'est réuni les 11 et 12 mai au Montreux Palace, sous la présidence de M. Barrier, de Paris. Assistent à la réunion, pour la Suisse MM. A. Borel, président central de la S. S. H. et M. Emery pour la France M. Menabré, docteur en droit, secrétaire de la Chambre nationale de l'Hôtellerie française; pour la Belgique, MM. Moyarts, secrétaire général de l'A. I. H. et Eug. Antognoli, président de l'Union syndicale des hôteliers et restaurateurs de Bruxelles; pour l'Espagne, M. Jacinto Montllor, président de l'Association des hôtels de Catalogne; pour la Tchécoslovaquie, M. Weyre Brenc; pour les Etats-Unis, M. H. Holteier, assesseur de l'A. I. H. Les délibérations ont porté principalement sur la législation hôtelière, législation dont l'hôtellerie internationale souhaite l'unification afin que la foule des voyageurs et des touristes puisse se déplacer d'un pays à l'autre sans être soumise à des régimes trop différents. Un échange de vues s'est produit sur la responsabilité de l'hôtelier, les débats étant basés sur la législation suisse, et notamment la plus avancée dans ce domaine et la mieux adaptée à la situation réelle de l'hôtellerie. Le comité a préparé ensuite le dixième congrès de l'Alliance internationale de l'Hôtellerie. Sur l'invitation des groupements hôteliers des Etats-Unis et du Canada, cette assemblée aura lieu à New-York en novembre prochain. Le comité a diné samedi soir à l'Hôtel Beau-Rivage à Ouchy. En attendant que nous ayons réussi à nous procurer des détails sur ces deux journées, nous reproduisons avec plaisir les lignes suivantes publiées, sans erreur, par M. Moyarts dans le « Journal de la cuisine » de Bruxelles: « Nous rendrons compte officiellement de cette réunion dans un avenir prochain. Mais dès à présent, nous considérons comme un devoir d'exprimer nos plus vifs remerciements à M. A. Emery, du Montreux Palace, à la Société suisse des Hôteliers, à la section hôtelière de Lausanne et à la direction du Beau-Rivage Palace d'Ouchy, pour la cordialité et l'hospitalité de leur accueil. »

## Questions professionnelles

Dans les hôtels de Nice. Le 27 avril dernier a eu lieu à la mairie de Nice une réunion convoquée dans le but de réglementer l'emploi de la main d'œuvre étrangère dans les hôtels de Nice. L'assemblée était présidée par le maire, M. G. Y. assistaient des représentants des autorités et de la police, l'inspecteur du travail, le directeur de l'office départemental de la main d'œuvre, le président de la Chambre syndicale des hôteliers, le président de l'Association des combattants mutilés de guerre et celui de l'Association des combattants de l'industrie hôtelière, une vingtaine de propriétaires et de directeurs d'hôtels et une délégation du Syndicat des restaurateurs et limonadiers. En ouvrant la séance, après avoir exposé le but de la réunion, le maire pria instamment les patrons d'hôtels de vouloir bien se conformer à la convention adoptée le 3 décembre 1921, c'est-à-dire ne pas dépasser dans chaque hôtel, dans les engagements de personnes, la proportion de 33% d'employés étrangers, soit deux employés français pour un employé étranger. Les employés des offices et de la plonge ne sont pas compris dans ce pourcentage. Les restes de la séance furent occupés par le président de l'industrie hôtelière, qui observa que dans un grand nombre de palaces les emplois des premières catégories sont presque tous occupés par des étrangers; il demanda que la proportion de 1/3 fut appliquée dans chaque service et dans chaque catégorie. — Une demi-douzaine d'hôteliers prirent part à la discussion, après laquelle on se mit d'accord sur les points principaux suivants: Les Belges, moyennant réciprocité, seraient considérés comme des Français. Tous les patrons pourront écarter de la région du 33% seulement à défaut d'employés français ou belges. A mérite égal, les employés des catégories supérieures seront également soumis au pourcentage. — La convention sera définitivement adoptée pour la saison prochaine.

## Informations économiques

**Notre charbon.** Suivant l'agence Respublica, les C.F.F. rencontrent à nouveau de sérieuses difficultés pour le ravitaillement en charbon. On annonce une nouvelle augmentation des prix.

**Le coût de la vie dans le monde.** L'examen des indices montre que le coût de la vie tend à se stabiliser dans tous les pays, sauf dans ceux où les fluctuations du change peuvent influencer fortement l'établissement des prix. A noter que les prix de détail ne suivent qu'irrégulièrement les variations des prix de gros. Les premiers ont une tendance à monter en France, en Belgique, en Allemagne et en Pologne. Ils baissent en Autriche depuis octobre 1922 grâce à la stabilisation du change. En ce qui touche les prix de gros, ils paraissent s'être stabilisés, dans les pays à change favorable, à un niveau de 54 à 64 % plus élevé qu'avant la guerre. On constate ce fait aux Etats-Unis, au Canada, en Angleterre et aux Pays-Bas. Mais ils restent à un taux de 70 à 90 % supérieur à celui d'avant-guerre dans d'autres pays dont le change est pourtant élevé, par exemple en Suisse et au Japon.

**Le coût de la vie en Suisse.** Il ressort d'un rapport de l'Office fédéral du travail sur les prix du commerce de détail et du coût de la vie en avril 1923, que les prix ont subi à peu près les mêmes changements en avril qu'en mars. La similitude existe aussi bien quant aux articles eux-mêmes que quant au sens dans lequel les changements se sont produits. Il y a d'autre part hausse des prix de la viande, du sucre et des graisses animales et baisse du prix des œufs. Toutes les sortes de viandes comprises dans les relevés de prix sont de nouveau affectées par la hausse, mais la viande de veau et la viande de génisse le sont dans une proportion plus forte. C'est aussi l'augmentation des prix de la viande qu'il faut attribuer la plus grande part de l'augmentation du coût général de l'alimentation, lequel est de 1 à 2 % plus élevé que le mois précédent. Le renchérissement des denrées alimentaires depuis le mois de juin 1914 atteint 57 à 59 % en avril au lieu de 55-57 % en mars. Le prix des combustibles n'a pas subi de changement notable en avril. Leur hausse, comparativement à juin 1914, se chiffre par 73-77 % en avril, au lieu de 72-77 % en mars. Le coût global de l'alimentation et du chauffage accuse en avril une augmentation de 58-61 % par rapport à juin 1914, au lieu de 57-59 % le mois précédent.

## Nouvelles diverses

**Un hôtel qui rouvre.** Les établissements de la Société «Palace-Hôtel Thunerhof et Bellevue» à Thoune, sous la direction de M. Schenk, rouvriront leurs portes mi-juin.

L'Association de la presse suisse siégera les 9 et 10 juin à Lucerne en assemblée extraordinaire. La section de la Suisse centrale escompte une forte participation des membres de l'Association et de leurs familles.

† M. Fritz Reiss. Les journaux ont annoncé dernièrement le décès de M. Fritz Reiss, ancien hôtelier. Le défunt a succombé à une courte mais pénible maladie, à l'âge de 80 ans. Allemand d'origine, mais naturalisé suisse depuis plus de 40 ans, M. Reiss était une figure bien connue dans les milieux hôteliers de Montreux. Il débuta dans l'hôtellerie au Grand Hôtel de Territet, où il travailla pendant douze ans avec M. Ami Chessex. Il passa ensuite au Mont-Fleuri, d'abord comme directeur, puis comme propriétaire, et il y resta 35 ans. Ruiné en partie par la guerre, comme tant d'autres, il réagit vaillamment contre la crise qui assombrit les dernières années, de sa vie. Ses qualités d'humanité et de servabilité laisseront un bon souvenir à tous ceux qui l'ont connu.

**Les Eclaireurs en Suisse.** La Société du home international d'éclaireurs a acté dans l'Oberland bernois un grand chalet de 38 pièces, qui sera le point de ralliement des troupes d'éclaireurs venant chaque année passer leurs vacances en Suisse. Cette société, qui a à sa tête M. de Bonstetten, président central des Eclaireurs suisses, a pu faire cette acquisition grâce à l'appui des Eclaireurs de Grande-Bretagne et de Hollande, de l'Office suisse du tourisme et de la fondation suisse des homes d'éclaireurs, propriétaire déjà de plusieurs cabanes et refuges en Suisse. L'inauguration du home international aura lieu cet été et l'on prévoit désormais une grande affluence d'éclaireurs de tous les pays, en été et en hiver. Puisse ces jeunes gens apprendre à aimer la Suisse et la faire aimer dans leur entourage de parents et d'amis.

**L'Orchestre de la Suisse romande,** dont l'existence était menacée par l'insuffisance des moyens financiers va heureusement pouvoir continuer son activité, les ressources nécessaires lui étant assurées. Les appels lancés à la population n'ont pas été vains. De nombreuses souscriptions, provenant de toutes les classes, ont prouvé combien le public tout entier apprécie l'O. S. R. Dès à présent, la vaillante phalange d'artistes consacre tous ses soins à la préparation de la saison prochaine, qui commencera le 7 octobre, sous la direction de M. E. Ansermet. Quelques heureuses améliorations ayant été apportées à la composition de l'ensemble, on peut être certain que l'O. S. R. sera supérieur encore à ce qu'il était auparavant, et ce n'est pas peu dire. Une bonne nouvelle assurément pour l'hôtellerie de nos villes romandes.

L'ouverture de l'Exposition culinaire à Lucerne aura lieu samedi prochain 26 mai. La Société des hôteliers de la ville de Lucerne s'est chargée d'organiser et d'exploiter à l'exposition un restaurant-grillroom de première classe, dont la direction est confiée à un comité composé de MM. Haecky, Haefeli et Huguenin. Les visiteurs auront donc l'occasion de voir fonctionner une exploitation de restaurant et de cuisine muni de installations techniques les plus modernes et de se convaincre par eux-mêmes, en se faisant servir un lunch ou un dîner, de la haute qualité des menus offerts. Un certain nombre de préparations exposées seront ensuite utilisées au grillroom. Comme chef de cuisine, la comité a engagé M. Grünfelder, du Palace Hôtel à St-Moritz. Des détails seront publiés ultérieurement sur les installations techniques

du restaurant. Outre les déjeuners et les dîners on servira aussi au restaurant l'Afternoon-Tea. La visite de cet établissement est chaleureusement recommandée aux hôteliers qui se rendront à Lucerne.

## Traffic

**Traffic avec l'Italie.** On mande de Rome qu'un nouvel horaire des chemins de fer entrera en vigueur le 1er juin. Pour les communications avec la Suisse par le Simplon il y aura de nouveaux trains express. Sur la ligne du Gothard des trains supplémentaires circuleront de jour et de nuit.

**Trains de saison Hollande-Suisse.** Une conférence des administrations ferroviaires intéressées, réunie à Bâle, a décidé, étant donné la paralysie du trafic sur la rive droite du Rhin à la suite de l'occupation de la Ruhr, de faire circuler un train de saison d'Amsterdam-Rotterdam-Anvers-Bruxelles à destination de la Suisse via l'Alsace. A partir du 1er juin, ce train circulera d'abord deux fois par semaine, puis trois fois pendant la haute saison et plus tard de nouveau deux fois. On attend encore l'approbation définitive de la Belgique.

**La circulation routière.** — Les représentants des associations intéressées à la circulation automobile et au tourisme, réunis à Genève au siège de l'Automobile Club de Suisse, ont adopté à l'unanimité plusieurs résolutions fixant le minimum des desiderata formulés par les intéressés à la circulation routière en matière de législation fédérale sur la circulation automobile. Ces résolutions seront mises en discussion et pourront être complétées ou modifiées par l'assemblée des intéressés à la circulation routière (Schweizerischer Verkehrsstag) qui se tiendra à Lucerne les 7 et 8 juin prochain.

**L'assurance de ceux qui voyagent en avion.** Six sociétés suisses d'assurances viennent de faire savoir à l'Office fédéral aérien que les polices-vies émises par elles couvrent sans surprime et sans formalités spéciales le risque aérien pour les assurés ayant pris passage à bord d'avions appartenant aux compagnies suisses d'aviation dûment concessionnées. L'Office fédéral aérien fournira sur demande de plus amples renseignements. Les compagnies aériennes possédant la concession fédérale sont les suivantes: Ad Astra-Aero (ligne postale Genève-Zürich-Munich); Ecole d'aviation Comte, à Dubendorf et Horgen; Ecole Aero, à Lausanne; Kunkler, à St-Gall.

De Londres à Bâle par les airs. L'Office fédéral aérien a présenté à Londres, à M. Handley-Page, un contre-projet pour la prolongation de la ligne aérienne Londres-Paris jusqu'à Zurich, via Bâle. Ce contre-projet suisse demande que l'exploitation de la ligne n'ait lieu qu'en été et non pendant quatre mois, du 1er juin au 30 août et, au lieu d'une course chaque jour, une trois fois par semaine. Ce contre-projet permettrait de ramener les dépenses prévues de 375,000 frs. à 225,000 et la part de la Suisse,

qui a déjà été ramenée de 250,000 frs. à 125,000 frs., serait encore réduite à 75,000 frs. Cette somme doit être trouvée par la Confédération, respectivement l'administration des postes suisses, les cantons et autres intéressés, Bâle, Zurich et les organisations qui bénéficieront de cette nouvelle ligne, organisation des hôteliers et aussi les C. F. F. La ville de Zurich devrait faire construire des hangars à Dubendorf pour remiser les appareils Handley-Page qui ont tout le confort moderne, couloirs pour passagers, toilettes, etc., et qui peuvent transporter de 12 à 14 personnes. Le projet anglais voudrait exploiter la ligne en hiver, du 1er octobre au 31 mars. L'ouverture est fixée au 1er juin. L'horaire indique, départ matin, Manchester, 9 h 30, arrivée, Zurich, 20 heures. Les voyageurs se rendant de Londres à Rome par le Gothard auront une avance de douze heures.

## Boîte aux lettres de la Direction

Nous attirons tout spécialement l'attention sur le communiqué du Service fédéral de l'hygiène publique que nous publions aujourd'hui. On nous a signalé de différents côtés que les informations de presse sur des cas de variole survenus en Suisse inspirent des inquiétudes aux gens qui se disposent à venir nous visiter et qu'elles sont exploitées dans certains milieux pour nuire à nos régions touristiques. C'est pourquoi nous avons demandé de l'Office compétent une déclaration authentique et nous lui sommes très reconnaissant de nous l'avoir fournie.

## La Revue suisse des Hôtels

est en vente au numéro

dans les librairies de gares et les kiosques à journaux des principales villes et stations de saison.

Prix du numéro: 40 cts.

## Rüeggger's Buchhaltung

für Hotels, Pensionen, Restaurants etc. ist **überaus einfach, praktisch und billig**, ein wirkliches Ideal-System für mittlere und kleinere Betriebe. Prosp. durch E. Rüeggger, Dir. Kurhaus Berglitz.

## Herrschaftliches Chalet in MÜRREN

zu verpachten.

Sommer- und Winterbetrieb. Erstklassige Einrichtung, Zentralheizung, elektr. Licht, Küche, Halle, Speiseaal, 3 Badezimmer, 18 Fremdenbetten, 6 Angestelltenbetten. — Anfragen unter Chiffre L. N. 2083 an die Schweizer Hotel-Revue, Basel 2.

## Landgasthof im Appenzellerland

(Nähe St. Gallen) wegen Todesfall sofort zu verkaufen. Jahresgehalt (seit 26 Jahren gleicher Bruttobetrag), schöne, grosse und kleine Lokalkästen, 35 Fremdenbetten, Gartenwirtschaft, Garage und Stallung. Verkaufspreis Fr. 130,000.—, Anzahlung Fr. 30,000.—. Für tüchtigen Fachmann gute Existenz. — Offerten unter Chiffre M. R. 2089 an die Schweizer Hotel-Revue, Basel 2.

## HOTEL in Calprino - Paradiso

(Lugano) mit Möbel (20-30 Betten), bereits gut eingeführt, wird per Gelegenheit verkauft. — Näheres durch Adv. Giulio Rossi, Notar, Lugano. 6387



**VERMOUTH TORINO SUPERIEUR**  
Ciravegna & C<sup>ie</sup> Turin & Genève

## EIN NAME

IST IHNEN VON JEHER BEKANNT:

# Liebig Fleisch-Extrakt

zur Ergänzung der guten Küche

Zeitgemässen Anforderungen entsprechend, geht die Cie. LIEBIG einen Schritt weiter und stellt aus vollwertigem, erstklassigem Ochsenfleisch eine konzentrierte Fleischbrühe her:

# VIANDOX

heute das einzige wirklich neutrale Hilfsmittel für die Hotel-Küche. — Jeder weit-sichtige Hotelier wird mit VIANDOX einen Versuch machen.

## Ochsenzungen und Corned Beef Fray Bentos der Cie. LIEBIG

Bezugsquellen-Nachweis durch die Agentur für die Schweiz:  
**JEAN HÆCKY IMPORT A. G., BASEL**

## TAPETEN

Grosse Auswahl zu billigsten Preisen. Verlangen Sie Musterkarte. A. Ballié, Basel

## Moderne Gartengestaltung

Neuanlage und Umänderung älterer, vernachlässigter oder nicht zweckentsprechend angelegter Gärten. Ausführliche Pläne u. Kostenvoranschläge.



Rosen-Gärten  
Stauden-Gärten, Obst-Gärten  
Kuranlagen, Tennisplätze.  
Besuch und Besprechung kostenlos.

**ADOLF VIVELL · OLTEN**  
Tel. 69 GARTENARCHITEKT Tel. 69  
Ausgeführte Anlagen in der ganzen Schweiz u. im Auslande.  
Grosser Ausstellungspreis — Landesausstellung in Bern 1914. Erste und Ehrenpreise von Lausanne und Zürich.

## Gewaltige Vorteile

bietet Ihnen



**Buchhaltung.**  
für Hotels, Pensionen und Restaurants  
**Joh. Rüegg, Organisator, Luzern**  
Sonnenrain 21

Ihre bestbekanntesten

## Freiämter-Obstweine

liefert in Fässern von 50 Liter an und in Flaschen franko ins Haus. — **Freiämter Mosterei, Muri (Aargau).**

# Stellen-Anzeiger No 21

Schluss der Inseratenannahme:

## Dienstag abend.

Zur gefl. Beachtung. Alle Anfragen und Zuschriften betr. Annoncen im Stellen-Anzeiger sind an die Expedition der „Hotel-Revue“ in Basel zu richten.

## Offene Stellen - Emplois vacants

Für Inserate Mitglieder Nichtmitglieder bis zu 4 Zeilen Spesen extra Mit. Unter Chiffre werden berechnet. Adresse Schweiz Ausland. Erstmalige Insertion ... Fr. 3.- Fr. 4.- Fr. 5.- Fr. 6.- Jede unvollständige Wiederholung ... 2.- 3.- 4.- 4.50

Aide de cuisine, ayant fait son apprentissage est demandé pour saison d'été. Salaire 130 fr. par mois. Entrée 15 juin. Envoyer offres avec certificats et photo. Chiffre 1107

Bureau-Volantier, junger Mann, beide Sprachen beherrschend, an ca. Miete Juni gesucht. (s. d. d. Kellner bezugsfertig. Offerten mit Photo sind zu richten an Hotel Schweizerhof, Bern. (1115)

Chef de cuisine, sobre, économique, de bon caractère est demandé pour la saison d'été dans bon hôtel de montagne de 90 lits. Doit connaître la pâtisserie. Travaille seul avec commis. Salaire 300 fr. par mois, entrée 15 juin. Envoyer offres avec certificats et photo. Chiffre 1112

Chef de réception-cassier est demandé pour la saison d'été. Grand-Hôtel de l'Observatoire, St.-Gervais, Nyon. (1152)

Chefkoch gesucht per Anfang Juni. Saisonstelle in Passantenhotel von 50 Betten. Offerten mit Zeugnisausschnitten und Gehaltsansprüchen erbeten. Chiffre 1153

Gesucht in grosses Hotel ersten Ranges des Engadin auf Ende Juni und Anfang Juli sprachkundige, tüchtige Saallichter, Chefs de rang und Commis. Offerten mit Zeugniskopien und Photographie an E. L. 220, Hauptpoststrasse, Lüsslingen. (1154)

Gesucht in erstklassiges Hotel des Engadins pro Juni ein tüchtiger, erfahrener Aide de cuisine und ein Cassier. Offerten mit Zeugniskopien erbeten. Chiffre 1157

Gesucht für Hotel der Zentralalpen für Sommersaison: Pâtissier, welcher das Kochen erlernen möchte, neben Chef: tüchtige Kaffee- und Angestelltenküchen, 20 Köchinnen, Bursche für Garten- und Hausarbeit, Silberputzer, tüchtige, sprachkundige Saallichter, Zimmermädchen und Portier-Conducteur. Offerten mit Zeugniskopien, Photo, Lohn- und Altersangaben erbeten. Chiffre 1158

Gesucht: Kellner, selbstständig, französische, deutsche und englische Sprachkenntnisse erforderlich. Jahresstelle: 11. Koch, junger Mann, tüchtig, Offerten mit Bild sind zu richten an Hotel Terminus, Fribourg. (1114)

Gesucht für kleines Berghotel mit sehr leichtem Betrieb: Sparsamer, solider Küchenchef mit angenehmem Charakter. (Könnte event. auch gute, selbständige Köchin im Bereich kommen.) Offerten mit Zeugnissen erbeten. Chiffre 1127

Gesucht durchaus solider, kräftiger, unverheirateter junger Mann, 22-30 Jahre, als Nachtportier (Nachtwächter) in mittelgrosses, erstklassiges Passantenhotel für Jahresstelle. Derselbe muss bestens emulieren, muss auch in der Küche (Küchendienst) und sprachkundig sein. Vertrauensstelle. Offerten mit Photo und Zeugniskopien erbeten. Chiffre 1148

Gesucht in erschlammtes Hotel des Engadins: Etageverwalter, Zimmereisen, erste Wäscherin, Gärtner, Bedienung. Chiffre 1135

Gesucht für Haus von 100 Betten in St. Moritz: Angesehener Oberkellner, des Englischen und Französischen mächtig; ein Aide de cuisine, tüchtig; ebenso ein erfahrener Cassier. Eintritt Juli. Offerten mit Referenzen erbeten unter Postfach 18919, St. Moritz. (1149)

Gesucht auf Anfang Juni nach Graubünden: 1 tüchtiger Chef de cuisine, 1 Entremetteur (gelernter Konditor), Glätterlinde, Wäscherin, Kaffee- und Angestelltenküchen, Saallichter. Chiffre 1132

Gouvernante, selbständige, gesucht für Hotel ersten Ranges, 90 Betten, im Ober-Engadin. Offerten mit Zeugnisausschnitten und Photo erbeten. Chiffre 1154

Gouvernante d'étage, de première force, est demandée par Grand Hôtel de la Suisse romande, place de suite. Place à l'année. Envoyer offres avec photographie. Chiffre 1136

Kochvolontär, junger Mann, gelernter Pâtissier, angenehmen Charakters, gesucht, um in ein französisches Passantenhotel guter Küche auszubilden. Gute Behandlung zugesichert. Chiffre 1129

Küchenchef, gesucht zu sofortigen Eintritt in Familienhotel von 50 Betten tüchtiger, solider, tüchtiger Pâtissier (Küchendienst), deutsch, französisch, englisch erforderlich. Nur beste Kräfte können berücksichtigt werden. Offerten mit Zeugniskopien, Photo, Altersangaben erbeten. Chiffre 1122

Maitre d'hôtel est demandé par Grand Hôtel de la Suisse romande. Entrée de suite, place à l'année. Ecrire en joignant photo, références et indiquant prétentions. Chiffre 1142

Nachtportier von Passanten-Hotel der Westschweiz gesucht. Englische und französische Sprache erforderlich. Eintritt 1. Juni. Jahresstelle. Chiffre 1140

Obersaallichter, gesucht für Höhenort 1. Ranges: sehr tüchtige, selbständige Oberkellner, tüchtig, deutsch, französisch, englisch erforderlich. Nur beste Kräfte können berücksichtigt werden. Offerten mit Zeugniskopien, Photo, Altersangaben erbeten. Chiffre 1122

On demande: 1 lingère, énergique, sachant très bien repasser; une cuisinière à café; 1 saucier; 1 commis (chef excellent, bonne occasion de se perfectionner). Envoyer offres avec timbre pour la réponse, photographie, prétentions. Chiffre 1146

On demande: Rôtisseur et aide de cuisine ainsi qu'un casseroier. Inutile de postuler sans bonnes références. Envoyer offres à l'Hôtel Continental, Montreux. (1138)

On demande pour Hôtel-Sanatorium de la Suisse romande: un pâtissier expérimenté (entrée 15 juin), un jeune commis de cuisine, 1 chef d'étage, 1 commis et 2 filles de salle pour entrer de suite. Chiffre 1145

On demande pour Hôtel et Pension de montagne en Valais: un bon chef-cuisinier (entrée le 10 juin); une première fille de salle. Offres avec certificats, photographie et prétentions à M. A. Zumbin-Lager, Loèche-les-Bains. (1108)

Restaurationskellner, gesucht zum Eintritt per 15. Juni oder 1. Juli für kleineres Restaurant alleine Restaurantkellner in Jahresstelle. Reflektiert wird nur auf absolut selbständige, erfahrene und sprachkundige Kraft. Offerten mit Photo und Kopien nebst Angabe des Alters an Grand Hotel Kurhaus, Davos. (1137)

Restaurationskellner, junger, tüchtiger, für Klubbau (Ostschweiz) gesucht. Monatslohn Fr. 200.-. Eintritt nach Ueberreinkunft. Chiffre 1143

Saalkellner, gesucht zum sofortigen oder späteren Eintritt eines jüngeren, fleissigen Saalkellners in gute Jahresstelle nach der franz. Schweiz. Ausführliche Offerten mit Bild erbeten. Chiffre 1141

Saallichter, drei, gewandte, sprachkundige, gesucht für die Sommersaison mit Eintritt Ende Juni, Offerten mit Zeugnisausschnitten und Photographie an die Direktion der Ferienanstalt Chantarella in St. Moritz. (1139)

Saucier für gute Jahresstelle gesucht. Offerten an Elise Hotel, Zürich. Chiffre 1151

Secrétaire 1r-Chef de réception est demandé pour hôtel de 100 lits de la Suisse française. Chiffre 1154

Tochter, gesucht eine durchaus tüchtige, zuverlässige und treue Tochter zur selbständigen Führung etage de service im Berner Oberland, Deutsch, Französisch und Englisch erwünscht. Offerten mit Zeugnissen, Photo und Altersangaben erbeten. Chiffre 1136

## Stellengesuche - Demandes de places

Bis zu 4 Zeilen. Jede Mehreile 50 Ct. Zuschlag. Schweiz Ausland. Erstmalige Insertion (bis zu 4 Zeilen) Fr. 3.- Fr. 4.- Jede unvollständige Wiederholung Fr. 2.- 3.-

Postmarken werden an Zahlungstätt nicht angenommen. Vorauszahlung erforderlich. Kostenlose Einzahlung in der Schweiz an Postcheckbureau V. Konto 83, Ausland per Mandat. Nachbestellungen ist die Inserat-Chiffre beifügen. Belegnummern werden nicht versandt.

## Bureau & Réception

Aide-secrétaire. Jeune fille, ayant déjà fait un stage dans hôtel, cherche place d'aide-secrétaire dans bonne maison. Connait français, allemand, très bonnes notions d'anglais. Certificats et photo à disposition. Chiffre 1177

Chef de réception - Directeur cherche direction ou place analogue. 4 langues. Meilleures références à disposition. Caution. Chiffre 276

Direktion oder anderer Vertriebsposten im In- oder Ausland wird auf den Herbst gesucht von Hotelierbegeistert: seriös, tüchtig, erfahren, sprachkundig, representable. (Mann im Hotelwesen aufgewachsen und auch tüchtiger Küchenchef.) Chiffre 289

Direktor, Kräfte des Prinzipals, auch anderer Vertriebsposten: im Hotelfach aufgewachsen, energisch, seriös, routinierter, sprachkundiger Fachmann, verheiratet, wohnt in Sommersaison, sucht für Herbst Engagement (Jahresstelle bevorzugt). Prima Referenzen zur Verfügung. Chiffre 228

Gouvernante-directrice, énergique et connaissant la comptabilité, cherche place comme gouvernante générale ou directrice. Certificats à disposition. Chiffre 272

Instituteur. Jeune Romand, désireux se perfectionner dans la langue allemande, cherche place de sous-secrétaire dans hôtel ou bureau comme volontaire pour la saison d'été. Chiffre 201

Letter (chef de cuisine), 38 Jahre, ledig, im Hotelfach aufgewachsen, der 3 Landesprachen mächtig, sucht irgendwelchen Vertrauensposten. Offerten mit Konditionen an Restaurant Riner, Avenue Henri Dunant 2, Genève. (292)

Secrétaire, Demoiselle, sachant à fond le français, l'allemand, l'anglais et l'italien, bien au courant de la correspondance (pratique aussi la sténographie) cherche place comme secrétaire. Chiffre 202

Secrétaire-Comptable, romand, capable d'établir une comptabilité et de dresser un bilan exact et complet, cherche engagement. Suisse ou étranger. Meilleures références et attestations. Prétentions modérées. Chiffre 238

Secrétaire, Journalführer, Kontrollierer oder ähnlicher Aufgabenstellungen, sucht in mehreren Hotels und kaufmännischer Praxis gesucht. Suchender ist gelernter Koch und Absolvent einer Hotelschule. Offerten unter Chiffre D. 2463 V an Publitz, Bern. (666)

Sekretär-Kassier, zehnter Alters, mit Sprachkenntnissen und Hotelpraxis, sucht Stelle gegen bescheidene Ansprüche, la. Zeugnisse. Chiffre 842

Sekretärin, Junge, schreibbare, seriöse Tochter, gute Rechnerin und Maschinenschreiberin, sucht Vertrauensstelle in Hotel. Chiffre 297

## Salle & Restaurant

Barmad, Fräulein, der vier Hauptsprachen mächtig, sucht eine Stelle für die Sommersaison als Barmad oder Obersaallichter. Referenzen zu Diensten. Chiffre 285

Buffetdamen, ganz selbständig und tüchtig, sucht Stelle in besseres Geschäft, echt auch in Tea Room oder Confectionerie. Gell. Offerten an L. Frey-Knauf, Winkelriedstr. 25, Zürich. (231)

Oberkellner, sprachkundig, mit guten Zeugnissen, bewandert in Saal- und Restaurant-Service, sucht Saison- oder Jahresstelle. Chiffre 259

Oberkellner, umsichtiger, gesetzten Alters, sprachkundig, gut bewandert im Saal- und Restaurant-Service, gute Zeugnisse, beste Referenzen, sucht Engagement. A. B. Bonvin, Café des Bergues, Genève. (274)

Oberkellner, 32 Jahre, Berner, 3 Hauptsprachen, la. Referenzen, sucht Sommer-Engagement. Chiffre 265

Obersaallichter, seriöse, sprachkundige, sucht Saison- oder Jahresengagement, event. auch in gutes Fremdenrestaurant. Zeugnisse und Photo zu Diensten. Chiffre 262

Obersaallichter, 35 Jahre, tüchtig, sprachkundig, prima Zeugnisse, sucht Stelle in grösseres Hotel, Kurhaus oder Passantenhotel. Eintritt Anfang Juni. Chiffre 281

Restauranttochter, tüchtige, sucht Engagement in Passantenhotel oder in leines Restaurant. Offerten an Frl. Christine Coray, Buffet, Chur. (269)

Saallichter, 18 Jahre, sucht Stelle in gutem Hause, Eintritt nach Belieben. Chiffre 222

Serviertochter, 20 Jahre, deutsch und französisch sprechend, sucht Stelle in Hotelrestaurant oder Saal. Offerten an Sophie Walker, Alpnachstad (Obwalden). (254)

Serviertochter, Junge nette Tochter, deutsch und französisch sprechend, im Saal- und Restaurantservice bewandert, sucht auf 15. Juni passende Stelle. Gute Zeugnisse sowie Bild zur Einsicht. Offerten unter Chiffre O. F. 2757, Luz. an d. d. Fussli-Annouces, Luzern. (O. F. 2757 Luz.) [536]

## Cuisine & Office

Casseroller-Heizer sucht Stelle auf Mitte Juni, event. früher, Prima Zeugnisse. Chiffre 284

Chef de cuisine, sérieux, sobre, sédentaire, ayant travaillé dans maison de 1er ordre, cherche place de saison ou à l'année. Certificats à disposition. Chiffre 224

Chef de cuisine, Suisse, 40 ans, 1ère force, actuellement dans bon maison, cherche au commencement de saison. Entrée à 1900 fr. Références de 10 autres maisons de suisse et de l'étranger. Libre de suite ou à convenir. Chiffre 285

Chef de cuisine, 37 Jahre, tüchtiger, solider, sparsamer Koch, sucht Stelle in gutes Haus. Chiffre 284

Chef de cuisine, de confiance, sobre, économique et bon caractère, nombreuses saisons dans les mêmes places, cherche un engagement dans modestes maisons de la Suisse française. Offres en français sous. Chiffre 263

Chef oder Chef de partie mit erstklassigen Referenzen sucht Sommersaisonstelle. Bevorzugt Hotel mit Sommer- und Wintersaalon. Momentan in unekundigter Jahresstelle. Chiffre 270

Chefkoch, in allen Fächern bewandert, an soliden, ruhigen Arbeiten gewöhnt und äusserst sparsam, mit guten Zeugnissen, sucht Stelle in leines Haus. Offerten an E. T., postlagernd Kornhaus, Bern. (293)

Economat, seriöse, einfache Tochter, deutsch und französisch sprechend, sucht Saison- oder Jahresstelle als Stütze der Economatverwalterin, in sich für dieses Fach bewandert. War bisher als Kaffeehölchin tätig. Zeugnisse zu Diensten. Chiffre 220

Haus- oder Küchenmädchen, Junge Tochter, erfahren in allen Hausarbeiten, sucht per sofort Stelle als Haus- oder Küchenmädchen, wo es die französische Sprache erlernen kann. Am liebsten nach Frankreich. Chiffre 286

Kaffeehölchin sucht Saisonstelle in Hotel mit nicht über 100 Betten. Zeugnisse zu Diensten. Chiffre 292

Koch, junger, solider, sucht Jahresstelle in der französischen Schweiz zur Ausbildung. Chiffre 246

Koch, soeben angelernt, sucht Stelle. Chiffre 240

Küchin, Junge, Oesterreicherin, sucht Stelle neben Chef. Eintritt auf 1. oder 15. Juni. Chiffre 236

Küchenchef sucht per sofort oder 1. Juni Saison- oder Jahresstelle in mittleres Haus. Offerten an Herrn Joseph Balach, Haus Consum, Davos-Platz. (213)

Küchenchef, 35 Jahre, in erstklassigem Etablissement tätig, sucht wegen Direktionswechsel andere Stelle. Chiffre 278

Küchenchef mit prima Zeugnissen sucht Saison- oder Jahresstelle in Hotel oder Pension. Eintritt nach Vereinbarung. Chiffre 291

Magazin- oder Offizegouvernante, Tochter, die lange Jahre im Hoteldienst tätig ist, sucht Saisonstelle in Magazin oder Office. Chiffre 176

Offizebursche, Intelligenzener und kräftiger Jüngling sucht Jahresstelle als Offizebursche in Hotel oder Restaurant. Zeugnis zu Diensten. Offerten an Louis Heiner, Gibraltarstrasse 21, Luzern. (227)

Pâtissier, tüchtiger, entremetteurkundig, Absolvent der Kochkurse Union Helvétique, sucht Stelle als Aide oder Pâtissier. Eintritt sofort. Offerten an E. Semmhauser, St. Margarethen (Thurgau). (267)

## Etage & Lingerie

Etagegouvernante, durchaus tüchtige Tochter, im Hotelfach erfahren, mit prima Referenzen sucht Stelle. Chiffre 299

Etagegouvernante, tüchtige, energische, im ganzen Hotelwesen durchwegs bewanderte Tochter gesetzten Alters, sucht gestützt auf prima Referenzen, Engagement als Etagegouvernante, eventuell générale. Chiffre 888

Etagegouvernante, tüchtige, 4 Hauptsprachen, überall erfahren, sucht Stelle. Chiffre 179

Etage-Portier-Conducteur sucht Stelle auf Ende Juni-Anfang Juli in Hotel mit Sommer- und Wintersaalon in Jahresstelle. Chiffre 234

Femme de chambre et fille de restaurant, expérimentée, cherche place à l'année dans bon hôtel de passage. Entrée à convenir. Chiffre 266

Glätterlinde-Lingère, 2 Junge, tüchtige Bänderinnen suchen Saison-Stellen als Glätterlinde-Lingère. Offerten an Julia Jager, Rätzins (Graubünden). (261)

Laveur sur machines, sérieux, ayant fait long stage dans blanchisserie de 1er ordre, parlant français et allemand, cherche place de saison ou à l'année. Certificats et photo à disposition. Chiffre 271

Lingère, couturière, avant déjà occupé place de lingère en hôtel, cherche même emploi pour 1er juin. Bonnes références. Chiffre 217

Zimmermädchen, tüchtig, deutsch und französisch sprechend, sucht Saisonstelle. Ist auch gut bewandert im Saal-Service. Gute Zeugnisse. Chiffre 279

## Bains, Cave & Jardin

Bademleiter-Masseur, mit mehrjähriger Praxis, sucht Saison- oder Jahresstelle. Gute Zeugnisse. Chiffre 288

Gärtner, junger, tüchtiger, selbständiger, deutsch und französisch sprechend, sucht per sofort oder nach Ueberreinkunft Stelle, eventuell auch als Kutscher. Gute Referenzen zu Diensten. Chiffre 280

## Loge, Lift & Omnibus

Conciergerie, tüchtig, der 4 Hauptsprachen mächtig, mit guten Zeugnissen und Empfehlungen, sucht Conciergerie, Concierge-Conducteur oder Portier-Anstellung. Chiffre 273

Conciergerie oder Concierge-Conducteur, Schweizer, 36 Jahre, fachkundiger, zuverlässiger und arbeitsamer Mann, der 3 Hauptsprachen mächtig, sucht Saison- oder Jahresstelle. Gute ersteklassige Zeugnisse zu Diensten. Chiffre 287

Conciergerie-Conducteur, tüchtiger, im Service bewandert, deutsch, französisch und englisch sprechend, mit guten Zeugnissen, sucht Stelle als solcher oder erster Portier in Hotel oder Portier allein. Chiffre 229

Hausbursche, 17 Jahre, sucht Stelle per sofort, oder als Hilfsbursche. Offerten an Melchior Hummel, ob Eschen, Emmenbürgen (Kt. Nidwalden). (264)

Portier, 30er Jahre, arbeitsam und solid, sucht Stelle für allein oder Etage. Würde eventuell auch Kutscherstelle annehmen. Kömme sofort entree. Chiffre 273

Portier, 21 Jahre, Deutsch, Französisch, Italienisch, sucht Stelle. Offerten an Franz Ganahl, Kreuzstr. 28, Olten. (265)

Portier gesetzten Alters, deutsch und französisch sprechend, mit guten Zeugnissen, sucht Stelle auf 1. Juni für Etage oder Portier allein. Chiffre 268

Portier-Conducteur oder Portier allein sucht Stelle für Sommersaison. Englisch, französisch und deutsch sprechend mit guten Zeugnissen. Eintritt zu jeder Zeit. Chiffre 214

## Divers

Ebeniste-manipulier, bon, est demandé de suite par Grand Hôtel de la Suisse romande. Ecrire en joignant photo, références et indiquant prétentions. Chiffre 1156

Heizer-Maschinist-Mechaniker, junger, tüchtiger, in sämtlichen Anlagen eines Hauses bestens vertraut, mechanischem wie elektrischem Teil, sucht Stelle in grösseres Haus, wenn möglich in Jahresstellung. Gute Zeugnisse und Referenzen zu Diensten. Chiffre 277

Vertrauensposten, Witwe (Schweizerin), mit sämtlichen Branchen des Hotelbetriebs vertraut, einfach und seriös, sucht leitenden Posten oder Vertrauensstelle in Hotel, Sanatorium, Anstalt etc. Referenzen zur Verfügung. Chiffre 244

## Hotel - Bureau

Marktgasse 32, Bern. Tel. Bollwerk 6010

Offiz. Plazierungsbureau des Schweizer Hoteller - Vereins Keine Plazierungsgebühr

sucht für Sommersaison nach der Zentralalpen, romanischen Schweiz, Engadin und Oberland:

- 19 Chefs de Réception, Sekretäre, Kassiere und Volontäre,
- 80 Oberkellner, Chefs de rang, Zimmerkellner, Saalkellner und Commis,
- 153 Chefs de cuisine, Pâtissiers, Aids, Commis und Kochlehrling,
- 95 Concierges, Conducteurs, Portiers, Liffiers und Chasseurs,
- 55 Casseroliers, Office-, Haus-, Küchen-, Keller- und Schenkburschen,
- 12 Wäscher, Heizer, Gärtner, Schreiner, Cavistes,
- 33 Sekretärinnen, Kassierinnen, Buchhalterinnen,
- 62 Gouvernanten und Buffetdamen,
- 182 Obersaallichter, Saal- und Saalhehrlichter,
- 35 Servierlichter und Barmaids,
- 188 Zimmermädchen, Lingères und Glätterinnen,
- 16 Wäscherinnen,
- 104 Chefköchinnen, Köchinnen, Kaffee- und Haushaltungsköchinnen,
- 76 Küchen-, Office- und Hausmädchen.

## Künstler-Trio

frei ab 1. Juli, sucht Engagement für Sommersaison. Erstklassige Zeugnisse und Referenzen. Offerten an F. Droz, Kapellmeister, Bern, Depotstrasse 22. 2153

Zu verkaufen in Frankreich, ausgewählte Objekte mit nachweisbarer Rendite.

Grosse und schöne Hotels mit Saison- oder Jahresbetrieb, in grossen Städten u. Hauptstädten, in grossen Anlagen gelegen, mit 50, 80, 100, 130 komfortabel eingerichteten Zimmern. Grosse Cafés und Brauereien mit oder ohne Restaurant, in Industrie- und Gewerbegebieten, in Gärten, Grotten, Bädern, Bäderanlagen u. Wäldern. Paul FERRET, Sté Suisse, 19, rue Thiers, Epinal.

## KOCH & UTINGER, CHUR

offerieren äusserst vorteilhaft Platten-Papiere Proviant-Papiere Office-Papier Closet-Papiere (in Rollen und Paketen) Muster-Offerten werden gerne unterbreitet.

## Neueinrichtung

u.Führung von Buchhaltungen, Bilanzabschlüsse, Revisionen JOH. RUEGG Sonnenrain 21 Luzern - Telefon 26.52

## Hotel- u. Restaurant-Buchführung

Amerik. System Frisch Lehre amerikan. Buchführung nach meinem bewährten System durch Unterabteilung. Hunderter von Anerkennungs-schreiben. Garantie für den Erfolg. Verlangen Sie Prospekt. Preis Referenzen. Richtig selbst in Hotels und Restaurants Buchführung ein; auch Wunsch nach dem System des Schweizer Hotel-Vereins. Preis des veranschauligten Buches. Gehe auch nach auswärts. 198 Alle Buchhaltungs-führer für Hotels an Lager. H. Frisch, Zürich I. Bücherexperte Achtelste Spezialbureau der Schweiz

gibt blendend weisse Wäsche ersetzt die Rasenbleiche!

## Papier-Servietten

glatt oder strepp, ex. mit Bild-Druck, 16 bis 24 Blätter, 15 5/8 Zollhoch mit Reklame liefert G. Müller & Co., Spiez.

## Volontaire

cherche place de suite comme cuisinier pour se perfectionner. Faire offres sous le N. 891 N. à Orell Fussli Annonces, Neuchâtel. 4664

## Asperges du Valais

Extra 10 kg. 21 fr., 5 kg. 11 fr., 2,5 kg. 6 fr. franco. Felley-Bruce, Saxon.

## Hôtel à Paris

Hôtelier aurait l'occasion d'acheter un immeuble et d'installer un hôtel de 100 chambres à proximité immédiate d'un des plus jolis parcs de Paris et du Métro. Capital nécessaire env. frs. 500.000. Occasion exceptionnelle pour hôtelier capable de se créer une belle situation. Pour renseignements s'adresser sous chiffre W. R. 2082 à la Revue suisse des Hôtels, Bâle 2.

## Restaurateurs

Pour cause de force majeure, je vendrais mon établissement de 1er ordre, marchand bien (valeur fr. 100.000.-) à prendre sérieux et resterais intéressé pour 50.000.- frs. si on le désire. - Ecrire sous chiffre B. N. 2085 à la Revue suisse des Hôtels, Bâle 2.